

# RAPPORT DE DURABILITÉ

2024

A28 Rouen - Alençon

*ALIS*



L'année 2024 marque une étape charnière dans le parcours de transformation durable engagé par ALiS depuis plusieurs années. À l'heure où les enjeux climatiques, la perte de biodiversité et les attentes sociétales redéfinissent les responsabilités des entreprises, notre société réaffirme avec conviction son engagement en faveur d'une mobilité plus sûre et plus durable.

Forts des fondations posées depuis 2020, nous abordons la période 2025-2030 avec une ambition renouvelée.

Notre politique ESG, désormais structurée autour de quatre enjeux majeurs — sécurité, décarbonation, biodiversité et expérience client — s'inscrit pleinement dans les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies et anticipe les exigences de la nouvelle directive européenne CSRD. Bien que cette dernière ne soit pas encore formellement applicable à ALiS, nous avons choisi d'en intégrer dès à présent les principes structurants, notamment l'analyse de double matérialité, la transparence accrue et la fiabilité des données extra-financières.

En 2024, nous avons poursuivi notre trajectoire vers la neutralité carbone à l'horizon 2050, en cohérence avec la méthodologie SBTi. Nos efforts de réduction des émissions sur les scopes 1 et 2, l'électrification de notre flotte, le développement des énergies renouvelables et l'implication de nos partenaires dans une logique de chaîne de valeur responsable témoignent de notre volonté d'agir concrètement. En parallèle, nous renforçons notre stratégie biodiversité, en s'appuyant sur les référentiels du SBTN, en multipliant les actions de restauration écologique, de sensibilisation et de collaboration avec les acteurs du territoire normand.

La sécurité reste au cœur de notre mission. L'objectif « Zéro Blessé » guide l'ensemble de nos actions, qu'il s'agisse de la protection de nos clients, de nos collaborateurs ou de nos partenaires. Cette exigence de vigilance partagée est indissociable de notre culture d'entreprise.



**Antoine TRÉBOZ**

Directeur Général ALiS

**« Une trajectoire claire,  
un engagement renforcé »**

Enfin, nous avons franchi une nouvelle étape dans la structuration de l'expérience client, en intégrant les dimensions d'accessibilité, de réactivité, de sécurité, de qualité de service et de valorisation du territoire. Nos aires de repos deviennent des espaces d'accueil, d'information et de sensibilisation, où la mobilité décarbonée, le tri des déchets et la valorisation du territoire normand sont mis en avant.

L'année 2024 a également été marquée par une mobilisation collective exemplaire. Nos collaborateurs, nos partenaires, nos actionnaires et les parties prenantes locales ont contribué activement à faire d'ALiS un acteur reconnu pour son excellence ESG, comme en témoignent les évaluations externes et les distinctions obtenues.

Je tiens tout particulièrement à remercier l'ensemble des équipes d'ALiS pour leur engagement quotidien, ainsi que nos partenaires pour leur confiance renouvelée.

Ce rapport de durabilité 2024 reflète notre volonté d'anticipation, de transparence et d'amélioration continue. Il est le fruit d'un travail rigoureux, d'un dialogue constant avec nos parties prenantes et d'une conviction partagée, celle que la performance durable est la seule voie possible pour construire une mobilité résiliente, au service des territoires et des générations futures.



# TABLE DES MATIÈRES

<b>1. INFORMATIONS GÉNÉRALES</b>	<b>06</b>
1.1 L'A28 Rouen - Alençon	<b>08</b>
1.2 Chiffres clés	<b>09</b>
1.3 Notre raison d'être	<b>10</b>
1.4 Notre politique ESG 2025-2030	<b>11</b>
1.5 La Gouvernance	<b>12</b>
<b>2. LES ENJEUX ESG</b>	<b>22</b>
2.1 Les enjeux ESG	<b>24</b>
2.2 Les parties prenantes	<b>28</b>
2.3 La gestion des risques	<b>30</b>
2.4 La matrice de double matérialité	<b>33</b>
<b>3. NOTRE POLITIQUE DE GOUVERNANCE</b>	<b>34</b>
<b>3.1 Nos engagements</b>	<b>36</b>
Nos objectifs	37
Nos actions	38
<b>4. NOTRE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE</b>	<b>40</b>
<b>4.1 Nos engagements</b>	<b>42</b>
Nos objectifs	43
Nos actions	45
4.2 Notre stratégie biodiversité	48
4.3 Nos partenaires environnementaux	52
<b>5. NOTRE POLITIQUE SOCIALE ET SOCIÉTALE</b>	<b>54</b>
<b>5.1 Nos engagements</b>	<b>56</b>
Nos objectifs	57
Nos actions	58
<b>6. REPORTING EXTRA-FINANCIER</b>	<b>62</b>

# 1.

## INFORMATIONS GENERALES



1.1

# L'A28 ROUEN - ALENÇON

La liaison Rouen-Alençon est une section de l'autoroute A28 mise en service le 27 octobre 2005. L'A28 relie Abbeville à Tours via Rouen, Alençon et Le Mans. Elle s'intègre, sous l'appellation E402, à un axe autoroutier essentiel de l'Europe de l'Ouest, appelé ANSA (Axe Nord Sud Atlantique) qui permet de traverser la France par l'Ouest en contournant la Région Parisienne.

La société Autoroute de Liaison Seine Sarthe S.A. (ALiS) a obtenu en 2000, à l'issue d'un appel d'offres européen, la concession de l'autoroute A28 Rouen / Alençon pour une durée de 62 ans, à compter du 27 octobre 2005, date de la mise en service.

En tant que société concessionnaire, ALiS s'est vu confier par l'État, à travers un contrat de concession approuvé par décret du 29 novembre 2001, le financement, la conception, la construction, l'exploitation et l'entretien de cette infrastructure publique pendant une durée

déterminée.

A l'échéance du contrat de concession en 2067, l'ouvrage sera remis à l'État. L'intérêt de ce système utilisé par de nombreux pays est de permettre un développement rapide des grandes infrastructures publiques en évitant que la charge de leur réalisation incombe uniquement au budget de l'État. Les collaborateurs ALiS sont basés au siège social de Bosrobert, dans l'Eure, et au Centre d'Exploitation de Chaumont, dans l'Orne.

L'exploitation de l'A28 Rouen-Alençon est assurée directement par ALiS depuis le 1er mai 2021. Les équipes de la Direction d'Exploitation d'ALiS réalisent les missions essentielles de surveillance du réseau, de gestion du trafic, de viabilité et d'entretien des infrastructures ainsi que la collecte des péages.



1.2

# CHIFFRES-CLÉS



1.3

## NOTRE RAISON D'ÊTRE

ALiS est un lien économique, social et sociétal entre les territoires au cœur de la Normandie.

1.4

## NOTRE POLITIQUE ESG 2025-2030



**Depuis 2020, ALiS a profondément transformé sa politique ESG pour en faire un levier stratégique de performance durable.**

En s'appuyant sur les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies et les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies, ALiS a structuré une démarche ambitieuse, fondée sur l'écoute de ses parties prenantes et l'ancrage territorial.

Cette première phase (2020-2025) a permis de poser les fondations solides d'une gouvernance engagée, d'une politique environnementale proactive et d'un engagement social et sociétal fort. Sécurité, satisfaction client, environnement et soutien aux dynamiques locales ont été les piliers de cette transformation.

Aujourd'hui, forts de cette expérience, nous entrons dans une nouvelle phase, plus exigeante, plus structurante et plus transversale.

**La période 2025-2030 marque une accélération décisive de notre engagement.** Face à l'urgence climatique et à l'effondrement de la biodiversité, nous intensifions nos actions autour de deux enjeux majeurs :

**la poursuite de la décarbonation de nos activités et la préservation de la biodiversité.**

En parallèle, nous mettons toujours l'accent sur **la sécurité de nos collaborateurs et de nos clients** ainsi que sur **l'amélioration de l'expérience client**. Ces 4 enjeux sont irrigués par un fil conducteur : notre ancrage territorial normand, qui guide nos partenariats et notre action sociétale.

Nous sommes aujourd'hui en avance sur notre trajectoire et nos objectifs de décarbonation, confirmant ainsi la solidité de notre stratégie et le respect de notre engagement vers la neutralité carbone. L'engagement Net Zero à l'horizon 2050, aligné sur la méthodologie SBTi, reste plus que jamais au cœur de notre ambition.

Nous voulons également accélérer et renforcer notre action en faveur de la biodiversité, en nous appuyant désormais sur le référentiel du SBTN pour structurer nos engagements.

Cette dynamique s'inscrit dans un contexte réglementaire en pleine évolution ; bien que la CSRD ne soit pas encore formellement applicable à notre société, nous anticipons son déploiement en renforçant dès à présent notre dispositif de reporting extra-financier. Cette démarche vise à répondre aux attentes croissantes de nos actionnaires et de nos partenaires financiers, en leur garantissant transparence, fiabilité et lisibilité de nos objectifs ESG.

**Notre politique ESG 2025-2030 continue de placer nos collaborateurs au cœur du projet d'entreprise.**

En effet, le bien-être de nos collaborateurs, la qualité de vie au travail, la diversité et l'inclusion sont des priorités indissociables de notre performance globale. Ce sont leurs efforts, leur implication et leur professionnalisme qui nous permettent d'atteindre des résultats remarquables, confirmés par notre position de leader dans les évaluations ESG du secteur.

Cette réussite collective est le fruit d'un engagement quotidien à tous les niveaux de l'organisation. Elle témoigne de la force de notre culture d'entreprise, fondée sur la responsabilité, la coopération et la fierté d'agir pour une mobilité durable au service de ses usagers et de son territoire.

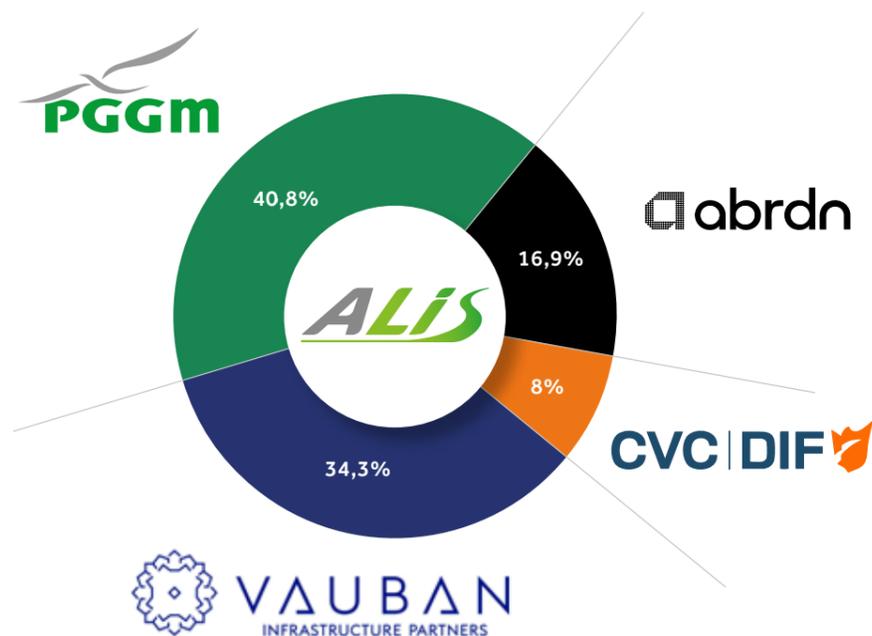
# LA GOUVERNANCE



Les informations présentées ici sont extraites de notre charte de gouvernance.

## LES ACTIONNAIRES DE ALIS CORPORATE S.A.S.

La société ALiS est détenue à 99.99% par une société holding, ALiS Corporate S.A.S., dont l'actionnariat est le suivant :



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE COMITE STRATEGIQUE

Conformément à ses statuts, la société ALiS S.A. est administrée par un Conseil d'Administration. Ce dernier est une instance collégiale qui représente l'ensemble des actionnaires.

Il a pour objectif premier d'assurer le succès à long terme de la société dans le respect, d'une part, des intérêts de toutes les tierces parties prenantes essentielles à la réalisation de cet objectif, à savoir les actionnaires, le personnel, les clients, les fournisseurs et les autres

créanciers, et, d'autre part, des obligations de service public qu'elle assume.

La société ALiS Corporate S.A.S. est administrée par un Comité Stratégique, conformément à ses statuts. Le Comité Stratégique est chargé d'exercer le contrôle permanent de la gestion de la société.

Le conseil d'administration d'ALiS et le Comité Stratégique de ALiS Corporate sont constitués chacun des 10 mêmes membres.



## Les missions du Conseil d'Administration d'ALiS et du comité stratégique de ALiS Corporate

En lien avec notre politique RSE, le conseil d'administration et le comité stratégique exercent les missions dévolues par la loi et agissent en considérant les enjeux sociaux et environnementaux de ses activités :

- **Risques et opportunités**

Ils examinent régulièrement, en lien avec la stratégie qu'ils ont définie, les opportunités et les risques tels que les risques financiers, juridiques, opérationnels, sociaux et environnementaux ainsi que les mesures prises en conséquence.

- **Lutte contre la corruption**

Ils s'assurent, le cas échéant, de la mise en place d'un dispositif de prévention et de détection de la corruption et du trafic d'influence.

- **Diversité, équité et inclusion**

Ils s'assurent également que les dirigeants mandataires sociaux exécutifs mettent en œuvre une politique de non-discrimination et de diversité notamment en matière de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des instances dirigeantes.

- **Informations stratégiques**

Ils veillent à ce que les actionnaires et les investisseurs reçoivent une information pertinente, équilibrée et pédagogique sur la stratégie, le modèle de développement, la prise en compte des enjeux extra-financiers significatifs pour le groupe ainsi que sur ses perspectives à long terme.

- **Droits des actionnaires**

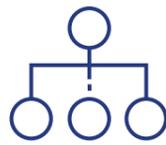
Ils se doivent de porter une attention particulière dans leur gouvernance sur une juste articulation entre :

- La liberté d'action entrepreneuriale des dirigeants
- La protection d'actionnaires minoritaires
- La pérennité des entreprises du groupe
- La redevabilité vis-à-vis de tout l'écosystème, en premier lieu, ses collaborateurs mais également toutes les autres parties prenantes.

- **Les séances du conseil d'administration et du comité stratégique**

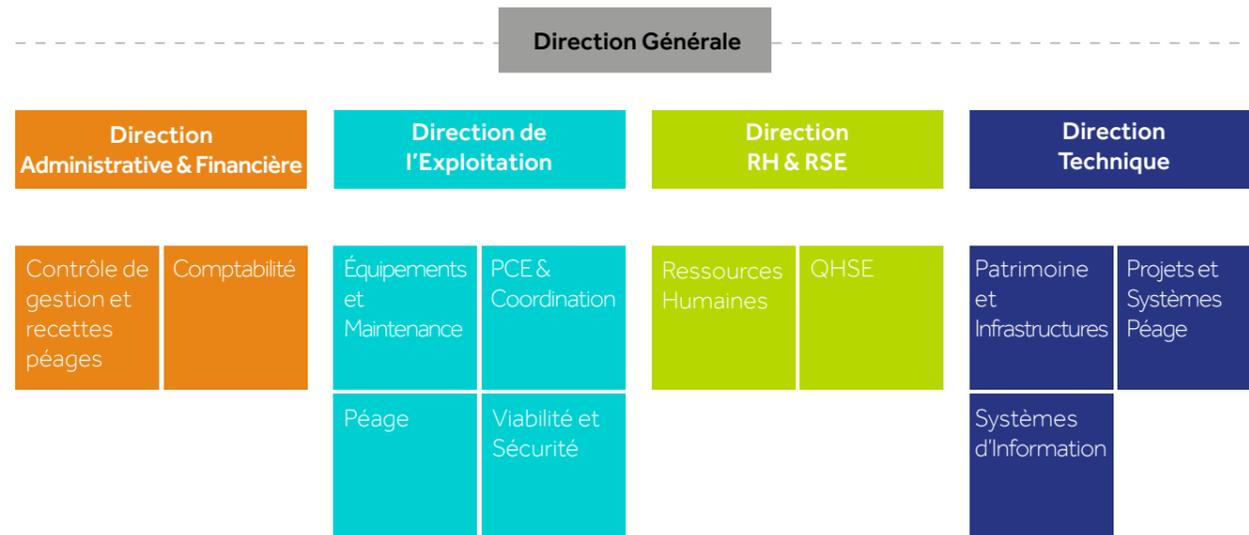
Les principaux thèmes abordés lors des Conseils d'Administration et des Comités Stratégiques sont :

- La sécurité des clients et du personnel
- Le volet social (Ressources Humaines)
- La politique commerciale
- Les actions RSE – ESG
- L'exploitation
- Les travaux et études
- Le trafic
- Les recettes
- Les contentieux
- Le suivi financier
- Le service aux clients
- La politique ESG
- L'arrêté des comptes



## ORGANISATION

ALiS est structurée en 4 directions :



## EFFECTIFS

Au 31 décembre 2024, le nombre de salariés d'ALiS était de 82

Les effectifs par catégorie socio-professionnelle, au 31 décembre 2024, étaient composés de

- 3 cadres dirigeants
  - 14 cadres au forfait
  - 1 cadre intégré
  - 30 personnels maîtrise d'encadrement
  - 34 personnels d'exécution.
- ♂ 57 hommes  
♀ 25 femmes

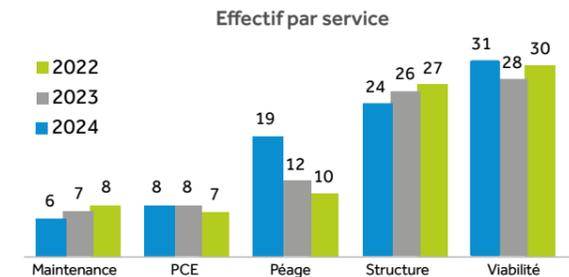
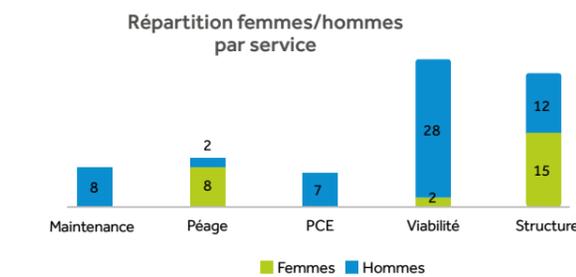
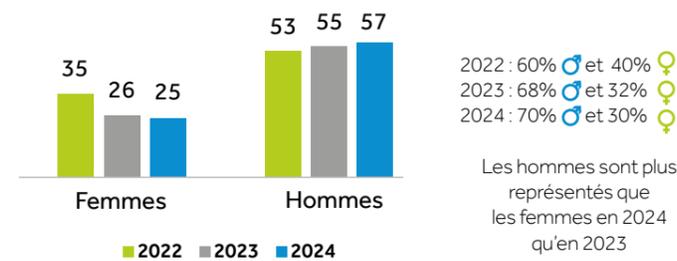
## EFFECTIFS ET RÉPARTITION HOMMES / FEMMES

Au 31 décembre 2024, le nombre de salariés d'ALiS était de 82 personnes dont 78 salariés en CDI et 4 en CDD à temps complet. Une personne travaille à temps partiel à 90 %.

Effectif et répartition F/H au 31/12/2024



## RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR SEXE / SERVICE & CSP AU 31/12/2024

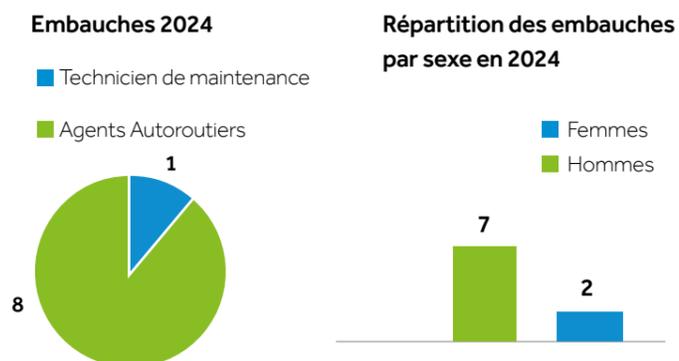


## RÉPARTITION HOMMES / FEMMES DES RECRUTEMENTS SUR 2024

En 2024, ALiS a recruté neuf nouveaux collaborateurs en contrat à durée indéterminée, dont 7 hommes et 2 femmes. Parmi ces embauches, 8 ont concernés des postes d'Agents autoroutier tandis qu'une personne a rejoint l'entreprise en tant que Technicien de maintenance.

9 salariés ont été embauchés en CDI en 2024 répartis comme suit :

- 7 hommes et 2 femmes
- 8 personnel d'exécution et 1 personnel maîtrise
- 8 Agents autoroutier et 1 technicien de maintenance



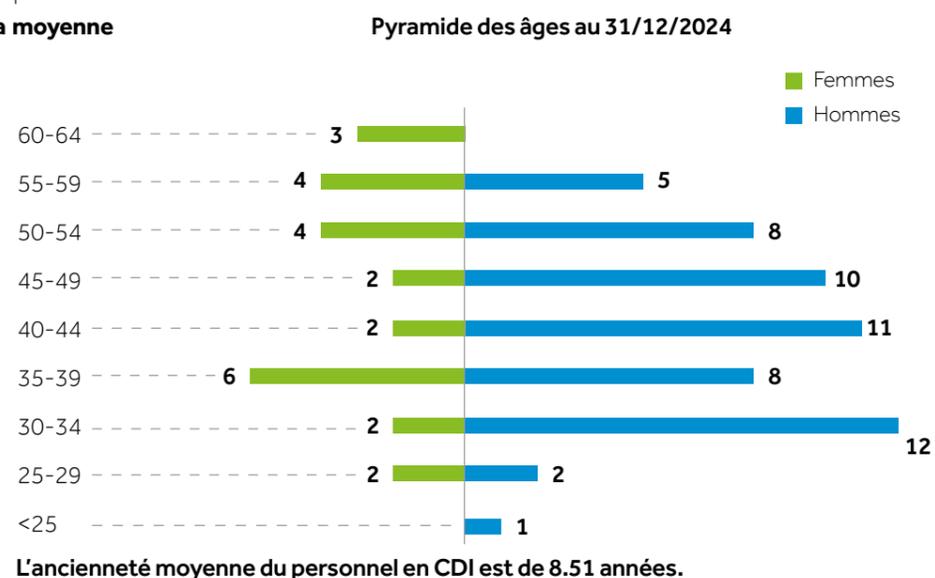
## RÉPARTITION HOMMES / FEMMES – PROMOTIONS & CLASSIFICATIONS

En 2024, cinq mobilités internes horizontales ont été enregistrées, impliquant un changement de service ou de direction pour deux femmes et trois hommes.

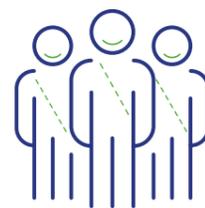
Aucun collaborateur n'a bénéficié d'un changement de catégorie socio-professionnelle cette année. En revanche, huit salariés – tous de sexe masculin – ont accédé à une nouvelle classe dans leur grille de classification.

## PYRAMIDES DES ÂGES AU 31/12/2024

La pyramide des âges montre que nos effectifs sont relativement bien répartis sur l'ensemble des tranches d'âge. **La moyenne d'âge est de 44 ans.**



## LES DIRECTIONS



### Comité de Direction ALiS

Le Comité de Direction regroupe les directions suivantes : Direction Administrative et Financière, Direction de l'Exploitation, Direction RSE & RH, Direction Technique.

Le Comité de Direction a pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre la stratégie d'ALiS y compris la stratégie RSE. Le Comité de Direction définit la politique et les objectifs de l'entreprise, en cohérence avec les directives et les axes d'amélioration continue.

Le Comité de Direction a pour mission d'assurer le développement de l'entreprise et de garantir la maîtrise de l'activité opérationnelle.

Il est par ailleurs le garant de l'application et du respect des critères de gouvernance détaillés dans les documents suivants :

- **Charte Ethique** (y compris lutte anti- corruption, conflits d'intérêt et protection des lanceurs d'alerte)
- **Charte RSE Fournisseurs, prestataires et sous-traitants**
- **Charte Informatique** (y compris protection des données personnelles et cybersécurité)



### La Direction RSE

La Direction RSE regroupe les activités suivantes :

- Les actions RSE (partenariats, bilan carbone, actions auprès des salariés, reportings ESG, ...);
- Les actions Qualité & Environnement ;
- La Sécurité ;



### Le Comité des risques

Une cartographie des risques ALiS a été effectuée au premier semestre 2021. Cette cartographie fait désormais l'objet de revues et de mises à jour annuelles dans le cadre d'instances de suivi du comité des risques management et du comité des risques administrateurs.



### Le Comité Cybersécurité

Le Comité Cybersécurité d'ALiS se compose de plusieurs membres permanents, incluant la Direction Générale, la Direction Technique, le RSI (Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information), les Directeurs et le DPO (Délégué à la Protection des Données). Ce comité se réunit deux fois par an.

Parmi les sujets traités lors de ces réunions, on retrouve :

- la revue de la Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI),
- la revue des dérogations en cours.

## LE PILOTAGE STRATÉGIQUE, DIALOGUE SOCIAL ET ENGAGEMENTS "ESG"

### Suivi ESG par le Conseil d'Administration

Lors des séances trimestrielles du Conseil d'administration, une revue des sujets ESG est réalisée permettant de suivre la performance d'ALiS dans ce domaine.

Des séances thématiques complémentaires peuvent être organisées pour aborder des sujets d'importance stratégique dans ce domaine, notamment autour de la Stratégie bas-carbone d'ALiS ou des indicateurs de performances ESG.

Un comité ESG est organisé annuellement au mois de septembre avec l'ensemble des administrateurs. Une revue des risques majeurs est également réalisée à l'occasion de ce comité.

### Délégation de pouvoirs

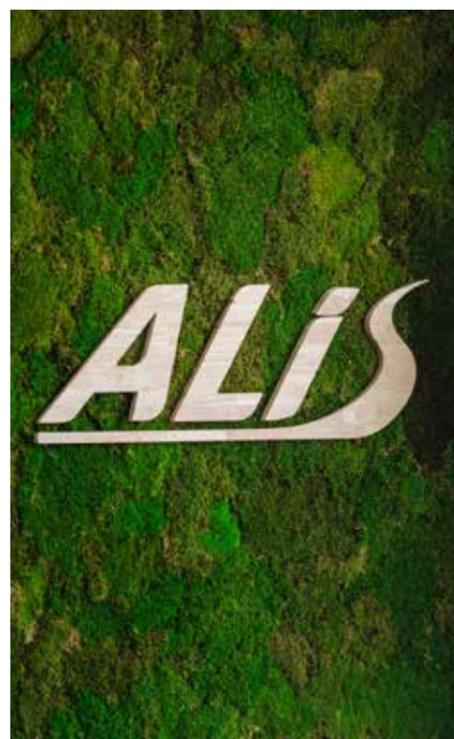
L'exécution des décisions du Comité de Direction et le suivi de ses recommandations sont délégués au Membre du Comité de Direction en charge de l'activité ou de la fonction correspondant à la décision ou à la recommandation, dans le respect des délégations de pouvoirs signées entre le Directeur Général et les membres respectifs du Comité de Direction.

### Dialogue social

Le CSE d'ALiS a été élu pour 4 ans à partir de septembre 2021. Il comprend 5 élus (2 élus du collège cadre et 3 élus du collège employé) et 5 suppléants. 2 délégués syndicaux assistent également aux réunions du CSE.

### Activités de lobbying

ALiS n'a pas recours à des professionnels extérieurs pour la représentation de ses intérêts. L'ensemble des actions sur son domaine d'activité est piloté et financé par l'ASFA, l'Association des Sociétés Françaises d'Autoroutes, qui représente les acteurs du secteur, dont ALiS, auprès des pouvoirs publics.



## CHARTRE ÉTHIQUE

ALiS a publié une charte éthique et comportements.

La réussite de notre démarche RSE passe également par une mobilisation et un engagement clair et transparent de l'ensemble de nos collaborateurs dans la prise en compte et le respect strict de règles de conduite.

Ces règles présentées dans cette charte éthique doivent en toute circonstance inspirer le comportement de chacun, dans la nécessité de respecter la loi et de promouvoir un comportement professionnel intègre et exemplaire.

Par son adhésion au Pacte Mondial des Nations unies, ALiS marque son engagement dans le domaine des Droits de l'Homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Notre ambition est d'atteindre les meilleurs standards en matière de développement durable à travers une éthique professionnelle irréprochable.



## CHARTRE RSE FOURNISSEURS



ALiS s'est engagée dans une démarche volontariste de développement durable dans le cadre de ses achats et de ses contrats de sous-traitance, qui sont une composante importante de son activité. ALiS souhaite instaurer avec ses fournisseurs, prestataires, sous-traitants ou ceux susceptibles de le devenir, des relations fondées sur la confiance et le respect mutuel, et partager des pratiques loyales et équitables, tout en établissant des relations durables et équilibrées.

En adhérant à la charte, chaque fournisseur s'engage à respecter et mettre en œuvre, dans le respect de la législation nationale et des dispositions contractuelles applicables, l'ensemble des principes qui y sont exposés.

## CHARTRE INFORMATIQUE

La Charte informatique a pour objet de préciser et de rappeler l'essentiel des principes relatifs aux modalités pratiques d'accès et d'utilisation des ressources ALiS, des conditions dans lesquelles l'utilisation de ces ressources est autorisée et, plus précisément, des règles déontologiques, de sécurité technique et juridique s'imposant à tout utilisateur dans le respect des lois.

Des chartes informatiques pour les utilisateurs, prestataires et administrateurs ont été rédigées et mises à jour ou sont en cours de déploiement.



## POLITIQUE CYBERSECURITE

Notre politique de cybersécurité repose sur une approche proactive et intégrée visant à protéger nos systèmes d'information, nos données et nos infrastructures contre toutes menaces cybernétiques.

Elle repose sur plusieurs piliers essentiels :

- **Infrastructure Sécurisée** : renforcer la sécurité et l'agilité de nos systèmes.
- **Supervision et Haute Disponibilité** : mécanismes de supervision proactive et haute disponibilité pour garantir la continuité de nos services.
- **Gouvernance Solide** : mise en place de la Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) et des comités cybersécurité renforçant ainsi notre gouvernance.

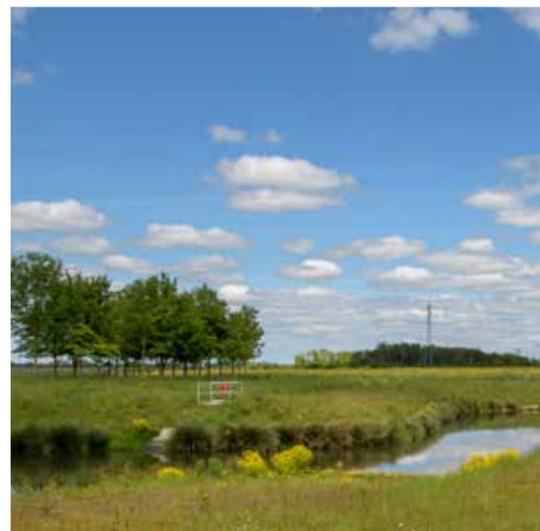
- **Sensibilisation** : sensibiliser et former nos collaborateurs à la cybersécurité et développer les bonnes pratiques.
- **Indicateurs de Performance** : mesurer et améliorer continuellement notre niveau de sécurité.
- **Tests et corrections** : tests d'intrusion annuels et gestion proactive des vulnérabilités pour identifier et corriger les failles de sécurité.
- **Intégration de nos partenaires** : Intégrer la cybersécurité dans la chaîne de valeur.

Notre engagement envers la cybersécurité est une composante essentielle de notre stratégie de durabilité. En adoptant une approche proactive et en renforçant continuellement nos mesures de sécurité, nous visons à protéger nos systèmes et données tout en soutenant la croissance et la résilience de notre entreprise.

## EXPERTISE EN MATIERE DE DURABILITE DES ORGANES DE DIRECTION

L'expertise en matière de durabilité que les organes de direction possèdent, provient à la fois de formations réalisées sur les principes et fondamentaux de la RSE, la réglementation CSRD et des thématiques particulières (environnementales, sociales et de gouvernance) mais également par l'intermédiaire d'experts et consultants externes.

ALiS dispose également d'une direction RSE qui possède les expertises fondamentales nécessaires pour assurer la gestion des impacts, risques et opportunités dans le domaine ESG et dont les missions sont détaillées précédemment.



## INFORMATIONS ESG TRANSMISES AUX ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

La direction RSE est en charge de la diffusion des informations relatives aux thématiques ESG aussi bien au niveau de la direction de l'entreprise qu'auprès des salariés.

La direction RSE est également en charge de préparer les informations ESG pour le Conseil d'Administration.

## INTEGRATION DES RESULTATS EN MATIERE DE DURABILITE DANS LES SYSTEMES D'INCITATION

ALiS a mis en œuvre plusieurs systèmes d'incitation intégrant ses résultats en matière de durabilité :

- Accord d'intéressement comportant un volet ESG dont les bénéficiaires sont tous les salariés d'ALiS ;
- Les objectifs annuels du Directeur Général de la société ALiS, de la directrice RSE et RH ainsi que de l'ensemble des managers, comportent un volet ESG, avec incitation financière à la réussite de ces objectifs.

Les résultats en matière de durabilité sont évalués par rapport à des objectifs qualitatifs et quantitatifs. La direction générale détermine les modalités d'application des systèmes d'incitation.



# 2.

## LES ENJEUX ESG

# LES ENJEUX ESG

## ENJEU N°1 : « ZÉRO BLESSÉ » POUR NOS COLLABORATEURS, NOS CLIENTS ET NOS PARTENAIRES

La sécurité est un enjeu fondamental dans le secteur autoroutier, tant pour les collaborateurs que pour les usagers et partenaires qui interviennent sur le réseau. Les infrastructures autoroutières, bien que plus sûres que les routes secondaires, restent des environnements à risques, notamment en raison de la vitesse des véhicules, des conditions météorologiques variables et des interventions fréquentes de maintenance. Pour les collaborateurs d'ALiS, souvent exposés en bord de voie, la sécurité est une priorité absolue. Elle l'est tout autant pour les entreprises partenaires et sous-traitantes, qui partagent avec nous la responsabilité d'un environnement de travail sécurisé. Pour nos clients, la sécurité routière reste un facteur déterminant de confiance et de satisfaction.

« Zéro Blessé »



Consciente de ces enjeux, ALiS affirme sa politique de sécurité avec un objectif clair et ambitieux : « Zéro Blessé ».

Cet engagement s'incarne dans un plan d'actions structuré, intégrant la prévention des risques professionnels, la formation continue, l'amélioration des équipements de sécurité, et la diffusion d'une culture partagée de la vigilance. Ce plan concerne l'ensemble des collaborateurs, mais aussi les entreprises partenaires et sous-traitantes, dans une logique de responsabilité élargie.

Parallèlement, ALiS poursuit ses actions en faveur de la sécurité en lien avec les autorités locales et les associations spécialisées. Des campagnes de sensibilisation sont régulièrement menées, notamment sur les risques liés à la vitesse, à la fatigue, ou à l'usage de substances psychoactives. L'entretien rigoureux des infrastructures, le renouvellement et la modernisation des équipements de signalisation et la surveillance continue du réseau complètent ce dispositif.



### Ancrage territorial

Cet engagement en faveur de la sécurité s'appuie également sur une coopération étroite avec les acteurs locaux : les préfetures, les forces de l'ordre, les services de secours, la Sécurité Routière, les associations de motards, etc. Ensemble, nous construisons une culture de la sécurité partagée, ancrée dans les réalités du territoire normand.



## ENJEU N°2 : ACCÉLERER LA TRANSITION VERS UNE AUTOROUTE BAS-CARBONE

Le secteur des transports routiers est le premier émetteur de GES en France avec près d'un tiers des émissions totales en 2023. Dans ce contexte, la décarbonation des infrastructures autoroutières constitue un levier essentiel pour atteindre les objectifs climatiques fixés par l'Accord de Paris. Les sociétés concessionnaires ont un rôle clé à jouer, non seulement en réduisant leurs propres émissions, mais aussi en accompagnant l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur vers des pratiques plus durables.

Depuis 2021, ALiS s'est engagée dans une trajectoire ambitieuse de neutralité carbone, alignée sur la méthodologie Science-Based Targets (SBTi). Chaque année, nous réalisons un bilan de nos émissions de gaz à effet de serre complet selon le GHG Protocol, couvrant les scopes 1, 2 et 3.

**Nos objectifs sont clairs : atteindre le Net Zero d'ici 2050, avec des jalons intermédiaires à 2025 et 2030.** Pour cela, nous avons déjà mis en œuvre de nombreuses actions : électrification de notre flotte de véhicules, rénovation énergétique des bâtiments, développement des énergies renouvelables, réduction des déchets, écoconduite, etc. Mais face à l'urgence climatique, nous devons aller plus loin. L'intensification de nos efforts de décarbonation concerne désormais toutes nos activités : exploitation, maintenance, achats, travaux, mais aussi nos relations avec les sous-traitants, les fournisseurs et les sous-concessionnaires. La transition vers une autoroute bas-carbone est un projet collectif, qui nécessite l'implication de toutes les parties prenantes.



### Ancrage territorial

Cette ambition s'inscrit pleinement dans notre ancrage sur le territoire normand. Nous développons des partenariats avec des acteurs locaux pour la production d'énergie renouvelable, la gestion durable des ressources, et la sensibilisation aux enjeux climatiques. Ensemble, nous construisons une autoroute exemplaire, au service de la transition écologique du territoire.



## ENJEU N°4 : TOUS MOBILISÉS POUR NOS CLIENTS

Pour ALiS, l'expérience client est un levier stratégique de différenciation, de fidélisation et de création de valeur partagée. Depuis l'internalisation de l'exploitation de l'A28, ALiS a renforcé sa proximité avec ses clients. Nous avons engagé des actions concrètes pour améliorer la qualité de service : modernisation des équipements, développement de la signalétique, amélioration des aires de repos et de services, installation de bornes de recharge électrique, campagnes de sensibilisation à la sécurité routière, etc. Nous avons également lancé des démarches de mesure de la satisfaction avec nos clients, afin de mieux comprendre leurs attentes et d'y répondre de manière proactive.

En 2024, nous avons structuré une véritable politique de l'expérience client, intégrée à notre stratégie ESG. Cette politique sera renforcée à partir de 2025 et visera l'accessibilité, la sécurité, la sobriété énergétique et la qualité des services proposés. Elle concernera aussi bien les infrastructures que les services associés, les relations institutionnelles que les partenariats locaux.



## ENJEU N°3 : PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES, AGIR POUR LE VIVANT

La biodiversité est aujourd'hui en déclin à un rythme sans précédent. Le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, adopté en 2022, a rappelé l'urgence d'agir pour enrayer cette perte et restaurer les écosystèmes. Les infrastructures de transport, en particulier les autoroutes, ont un impact direct et indirect sur les milieux naturels qu'elles traversent. Elles fragmentent les habitats, modifient les écosystèmes et peuvent être sources de pollution. Pourtant, elles peuvent aussi devenir des vecteurs de préservation et de développement, à condition d'intégrer la biodiversité dans leur gestion quotidienne.

ALiS a fait de la biodiversité un pilier de sa politique environnementale. En 2023, nous avons formalisé notre stratégie biodiversité, structurée autour de quatre axes : sensibiliser, préserver les habitats, lutter contre le changement climatique et contre toutes les pollutions. Cette stratégie se traduit par notre engagement dans le programme « Entreprises engagées pour la nature », nos partenariats avec l'ANBDD, le Conservatoire d'Espaces Naturels et de nombreuses actions concrètes : fauche raisonnée, installation de ruches et d'hôtels à insectes, création et restauration de mares, protection de l'abeille noire, lutte contre les espèces invasives, etc. En 2024, nous avons confirmé cette dynamique par l'obtention de la certification ISO 14001.

A compter de 2025, nous accélérerons et intensifierons notre politique en intégrant les recommandations du SBTN (Science-Based Targets for Nature) pour structurer nos objectifs et mesurer nos impacts. Nous renforcerons notre connaissance de l'état de la nature sur les territoires traversés par l'A28, en lien avec les données scientifiques et les acteurs locaux. Nous poursuivrons nos efforts de restauration écologique, en ciblant les zones les plus sensibles et en favorisant les continuités écologiques.



### Ancrage territorial

Notre action s'inscrit dans une logique de co-construction et de collaboration étroite avec les acteurs du territoire normand : associations naturalistes, universités, agriculteurs, fédérations de chasse et de pêche, conservatoires d'espaces naturels, etc. Ensemble, nous faisons de notre infrastructure un espace de vie, de passage et de résilience pour la biodiversité locale.



### Ancrage territorial

L'expérience client que nous proposons est enracinée dans l'identité normande de notre infrastructure. Nous valorisons les produits locaux, soutenons les événements culturels et sportifs du territoire, et collaborons avec les acteurs locaux pour faire de chaque aire de services un lieu d'accueil, de découverte et de sensibilisation aux enjeux du territoire.

# LES PARTIES PRENANTES

## INTERETS ET POINTS

### DE VUE DES PARTIES INTERESSEES

ALiS fait partie d'un écosystème riche, regroupant l'ensemble de sa chaîne de valeur (clients et fournisseurs) mais aussi ses partenaires et les acteurs institutionnels (le concédant, les collectivités locales, les actionnaires, l'ASFA) qui lui permettent de réaliser ses activités au quotidien.

Face au poids des nouveaux enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux, ce dialogue doit aujourd'hui encore se renforcer pour prendre en compte les attentes des différentes parties prenantes sur ces thématiques qui deviennent de plus en plus structurantes pour la stratégie globale d'ALiS.

Ce travail, réalisé initialement en 2020 a été mis à jour en 2023 :

- Détermination de la cartographie précise des parties prenantes pertinentes ;
- Élaboration des questionnaires personnalisés portant sur les actions, enjeux, attentes et l'ambition de chaque partie prenante sur les 3 composantes ESG ;
- Vaste consultation de 17 parties prenantes externes (clients, fournisseurs, associations, partenaires financiers, organisations professionnelles), via la réalisation d'interviews de représentants des organisations ciblées, aussi bien de dirigeants, que de managers opérationnels et de responsables RSE, d'une durée minimum d'une heure ;
- Analyse documentaire complémentaire sur les politiques et engagements de ses parties prenantes sur les thématiques clés (stratégie carbone, etc.).

Ce travail a permis de formaliser les attentes des parties prenantes sur les thématiques environnementales, sociales et sociétales.

Leurs contributions ont donné lieu à plusieurs restitutions auprès des Dirigeants d'ALiS et ont été directement intégrées dans la formalisation des axes de travail principaux et la stratégie RSE de l'entreprise et dans la détermination des thèmes importants de la matérialité. Ces éléments ont été rapprochés d'un travail similaire entrepris en interne avec la Direction Générale d'ALiS.



## LES PARTIES PRENANTES EXTERNES

Les différentes parties prenantes externes d'ALiS peuvent être classées selon les groupes suivants :

- Actionnaires
- Fournisseurs
- Sous-concessionnaires
- Acteurs locaux, associations et monde institutionnel

Ces différents groupes ont été interrogés afin de construire la matrice de matérialité d'ALiS.

Il se dégage de ces interviews les principaux points suivants reflétant les intérêts et points de vue des principales parties prenantes :

### Les actionnaires

- Une attente forte sur les informations en matière de durabilité qui place la performance ESG au cœur de la stratégie d'entreprise
- Des attentes également de projection précise et détaillée sur une stratégie de décarbonation de la mobilité alignée sur le SBTi
- La volonté de placer le projet d'entreprise sur le long terme en élaborant une vision sur 5 à 10 ans avec des objectifs ESG déterminés
- Une volonté affirmée de positionner ALiS aux meilleurs rangs mondiaux en matière de performance ESG
- L'intégration d'informations relatives à l'avancement de la feuille de route ESG à chaque réunion du conseil d'administration
- Une communication démontrant le niveau d'excellence de la performance ESG d'ALiS
- Le développement d'un reporting complet de la performance ESG

## Les sous-concessionnaires

- Le développement et la valorisation d'actions environnementales avec les sous-concessionnaires.
- Les actions déployées et mises en œuvre conjointement par ALiS et les sous-concessionnaires nécessitent un retour d'expérience et une communication partagée entre les différents acteurs sous l'impulsion du donneur d'ordre dans le souci constant d'un service client de qualité.
- Par ailleurs, un travail sur la mesure de satisfaction des usagers doit être maintenu dans le cadre d'une amélioration continue des prestations.
- Les aires de services et de repos représentent également un lieu de partage, de sensibilisation et de communication sur les thèmes environnementaux et sociétaux.

## Les fournisseurs

- La maîtrise des actions de durabilité de la part des fournisseurs d'ALiS est essentielle pour poursuivre une politique ESG ambitieuse au quotidien.
- Ceci nécessite de parler le même langage entre tous les acteurs de la chaîne de valeur d'ALiS.
- La sensibilisation des acteurs quelle qu'en soit sa forme permet une prise de conscience partagée entre tous pour considérer les thématiques environnementales et sociales comme nécessaires et stratégiques dans la politique d'entreprise et la gestion des projets.
- Une attention particulière doit être observée dans la gestion des projets avec les fournisseurs pour faire des questions de durabilité un enjeu majeur de performance.
- ALiS en tant que donneur d'ordres se doit de renforcer ses niveaux d'exigence, de suivre et contrôler les actions menées en matière de durabilité pour améliorer sa performance ESG.



## Acteurs locaux, associations et monde institutionnel

Les actions environnementales et sociétales sont engagées à deux niveaux :

- Les actions concertées sur le plan global entre les différents acteurs nationaux avec une implication nécessaire du concédant ;
- Les actions propres à ALiS qui doit répondre à ses engagements contractuels.

Le concédant a des attentes fortes sur les aspects environnementaux et sociétaux. Il est donc important qu'ALiS soit proactif sur l'ensemble de ces enjeux.

- Aspects Environnementaux :

La décarbonation du secteur des transports est un enjeu majeur. Le cœur du sujet est positionné sur le scope 3 mais l'action ne peut qu'être commune aux différents acteurs car la modélisation et l'action à ce niveau reste aujourd'hui complexe.

La protection de la ressource en eau et la lutte contre les nuisances acoustiques sont des aspects pour lesquels de nombreuses actions ont déjà été engagées par les différents concessionnaires.

Il reste un enjeu commun important à développer et à améliorer : la sauvegarde de la biodiversité.

- Aspects Sociétaux :

Il est nécessaire de développer des offres spécifiques pour les usagers pour maintenir une bonne acceptabilité du péage.

Par ailleurs les actions sociétales, au même titre qu'environnementales, doivent contribuer à valoriser la position d'acteur économique majeur d'ALiS en tant que concessionnaire autoroutier. L'image de sécurité (sécurité routière notamment) et de qualité des infrastructures du réseau n'est plus à démontrer. En revanche, par des actions sociétales ciblées et alignées avec ses valeurs, ALiS se démarque et participe activement à une valorisation de son impact à travers un ancrage territorial fort.

ALiS se doit de jouer son rôle d'acteur majeur dans la vitalité économique des territoires traversés.

# LA GESTION DES RISQUES

## SYSTÈMES DE GESTION DES RISQUES

Le conseil d'administration et le comité stratégique d'ALiS examinent régulièrement, en lien avec la stratégie qu'ils ont définie, les opportunités et les risques tels que les risques financiers, juridiques, opérationnels, sociaux et environnementaux ainsi que les mesures prises en conséquence.

Dans sa gouvernance d'entreprise, ALiS a mis en place un comité des risques pour assurer une bonne gestion des risques et opportunités liés notamment aux informations en matière de durabilité.

Une cartographie des risques d'ALiS a été effectuée au premier semestre 2021. Cette cartographie fait désormais l'objet de revues et de mises à jour annuelles afin d'évaluer et d'améliorer les niveaux de risques.

Elle couvre les 10 thématiques fonctionnelles de la société :

- Systèmes d'informations ;
- Comptabilité ;
- Développement Durable ;
- Maintenance ;
- Parc et équipements
- Patrimoine ;
- Péage et PCE ;
- Recettes Gestion Péage ;
- Ressources Humaines ;
- Viabilité.

Elle a été élaborée en 2021 à l'aide d'une démarche collaborative.

Cette cartographie des risques a été réalisée selon la méthode d'évaluation décrite dans la norme ISO 31000 : 2018.



## Risques physiques et risques de transition

- Les facteurs de risques physiques dus au changement climatique ainsi que les risques réglementaires induits par les scénarios de transitions écologiques disponibles pour le secteur du transport ont été intégrés dans la démarche (Stratégie Nationale Bas-Carbone, Scénarios de transition ADEME, etc.).
- La cartographie se veut un outil de management interne, permettant de « piloter par les risques » les activités et de partager des priorités d'actions avec les équipes, mais également un outil de communication avec nos parties prenantes.



## MÉTHODE D'ÉVALUATION DES RISQUES

Chaque thématique de l'analyse des risques fait l'objet d'une présentation du contexte, des enjeux et des faits marquants pour chaque période annuelle. La matrice des risques comporte les éléments suivants :

- Impact : Mineur / Modéré / Fort / Majeur (coté de 1 à 4)
- Fréquence : Très peu probable / Assez peu probable / Probable / Très probable (coté de 1 à 4)
- Types d'impact :
  - Financier
  - Service clients
  - Sécurité
  - Environnement / Biodiversité
  - Social
  - Gouvernance
  - Juridique
  - Organisationnel
  - Image
- Cotation du risque : Criticité = Impact x Fréquence
- Actions de maîtrise : elles sont également associées à chaque risque et revues lors de la mise à jour annuelle.

### Mise à jour de la méthode en 2024

Cette analyse de risque a fait l'objet d'une mise à jour en 2024 avec l'apparition de nouveaux critères nécessaires pour l'analyse de double matérialité :

- Impact réel ou potentiel
- Portée du risque (limitée ou étendue)
- Son caractère irrémédiable
- Le risque financier associé
- L'opportunité associée
- Les opportunités financières
- Le champ d'application concerné (ses propres opérations, la chaîne de valeur amont ou aval)
- L'horizon temporel



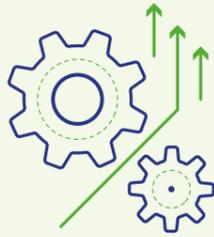
## INCIDENCES, RISQUES ET OPPORTUNITES IMPORTANTS ET LEURS LIENS AVEC LA STRATEGIE ET LE MODELE ECONOMIQUE

Les 4 enjeux présentés précédemment constituent le socle partagé de notre politique RSE autour desquels vont s'articuler les objectifs de notre système de management responsable.

La prise en compte de ces enjeux se traduit par une analyse des impacts, des risques et des opportunités sur les 3 piliers ESG, la détermination de notre matrice de double matérialité et la mise en œuvre d'un plan d'action ambitieux

portant sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, impliquant l'ensemble des collaborateurs et des parties prenantes.

Cette démarche s'inscrit naturellement et obligatoirement dans la prise en compte et le respect des exigences légales et réglementaires applicables. Elle se doit d'offrir une transparence réelle non seulement sur nos actions mais aussi sur la réalité de notre performance ESG.



## IDENTIFICATION ET ÉVALUATION DES IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS

ALiS a réalisé une analyse complète des risques et opportunités Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance conditionnant sa résilience économique et sa capacité à répondre aux enjeux de transformation affectant, aujourd'hui et demain, le secteur du transport. Ce travail a été mené sur l'intégralité de son périmètre en impliquant l'ensemble des services internes de l'entreprise. Une analyse spécifique des risques climatiques a été menée en distinguant les risques physiques et les risques de transition à travers une étude de résilience climatique :

- **Les risques physiques** : La capacité d'adaptation de l'infrastructure aux impacts physiques du changement climatique.
- **Les risques de transition** : La capacité d'adaptation de l'entreprise qui porte l'infrastructure aux scénarios de transitions socio-économiques qui vont être mis en œuvre en amont ou en réaction aux changements climatiques.

### L'IMPACT DES RISQUES PHYSIQUES

La situation géographique d'ALiS devrait lui offrir une protection importante face à un large ensemble de phénomènes résultant du changement climatique, et ce à court comme à moyen terme. Même si les évolutions climatiques potentielles vont impacter la zone et nécessiteront des plans d'adaptation et d'investissements spécifiques, les conditions climatiques devraient rester dans un cadre ne nécessitant pas des changements profonds dans les modes de vie et dans leur prise en compte générale (hors phénomènes extrêmes). De même, les investissements nécessaires devraient rester relativement limités et s'intégrer assez naturellement dans les évolutions réglementaires en cours de définition aux niveaux français et européen. Ces

adaptations pourront constituer des arguments à faire valoir en cas de renégociation du contrat de concession avec l'Etat Français. Quelques risques nouveaux pourraient néanmoins apparaître (incendies par exemple) ou se renforcer (inondations, etc.) mais là aussi à des échelles qui devraient permettre de maintenir une exploitation quotidienne sûre, sans plan d'adaptation massif. L'augmentation de la fréquence des phénomènes extrêmes, difficile à prévoir, reste le point de vigilance le plus important. Il doit conduire ALiS à maintenir une grande souplesse dans ses capacités d'actions, même s'il s'agit de phénomènes massifs dont l'impact ira bien au-delà de la seule infrastructure de l'A28.

### L'IMPACT DES RISQUES DE TRANSITION

L'ensemble des scénarios de transition fait peser une pression importante sur le secteur des transports, notamment pour atteindre la neutralité carbone. Sa décarbonation devrait passer en priorité par une évolution des modes de propulsion et une amélioration de la performance énergétique des véhicules (poids, optimisation de puissance, etc.). L'impact serait néanmoins réel sur les infrastructures de recharge (électrique, H2 et biogaz notamment).

L'évolution du trafic attendu est un item qui varie fortement selon les scénarios. De +30% à -400%, les différents scénarios présentent des chiffres diamétralement opposés. Ces hypothèses nationales sont également très difficiles à extrapoler à un niveau local :

- L'augmentation des températures pourraient revoir l'organisation des flux touristiques au profit de la Bretagne et de la Normandie vs le Sud-Est de la France ;
- La diminution envisageable de la vitesse sur autoroute pourrait rendre ce réseau moins attractif mais l'état du réseau routier secondaire, confronté à un sous-investissement, pourrait compenser ce facteur vitesse ;

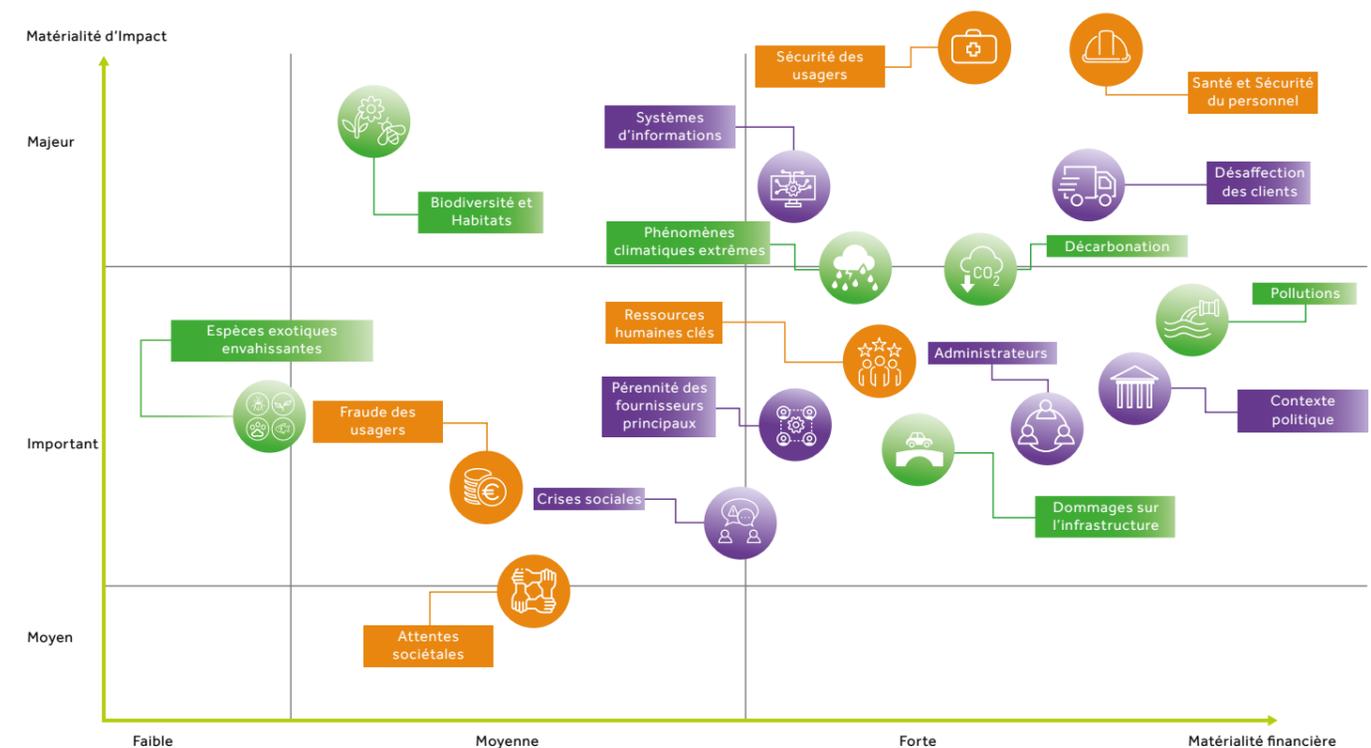
- L'évolution actuelle des modes de travail et la montée en charge du télétravail pourraient conduire à des trajets moins fréquents mais plus longs, entre la Province et Paris, au profit du réseau autoroutier.
- La relocalisation de l'industrie, si elle se confirme, pourrait également impacter les volumes de PL, PL pouvant être plus lourds demain car mieux optimisés.
- La volonté de report modal pourrait également renforcer l'offre de bus interurbains pour les destinations non ou mal desservies par le train.

ALiS sera enfin confrontée à l'ensemble des mesures touchant les entreprises : efficacité énergétique des bâtiments, hausse des prix du carbone, transition de la flotte de véhicules, intégration des énergies renouvelables dans le mix énergétiques, captation carbone sur les espaces artificialisés, etc.

2.4

## LA MATRICE DE DOUBLE MATERIALITÉ

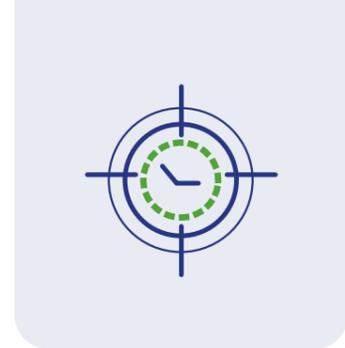
En 2024, ALiS a élaboré sa matrice de double matérialité sur la base des principes et des exigences formulés dans la CSRD. Bien que cette dernière ne soit pas encore formellement applicable à ALiS, nous avons choisi d'en intégrer dès à présent les principes structurants, notamment par cette analyse de double matérialité.



# 3.

## NOTRE POLITIQUE DE GOUVERNANCE





# NOS ENGAGEMENTS



## UNE GOUVERNANCE ENGAGÉE AU SERVICE DE LA RIGUEUR ET DE LA TRANSPARENCE

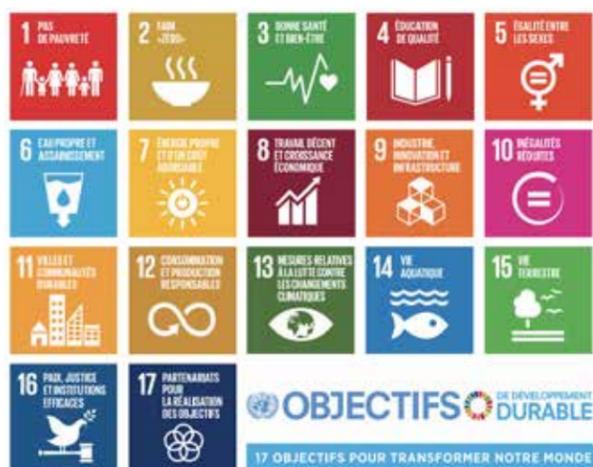
Notre politique de gouvernance repose sur les principes de transparence, d'intégrité et de responsabilité. Elle s'incarne dans une charte éthique exigeante, partagée par l'ensemble de nos collaborateurs et partenaires, et dans une vigilance constante quant à la protection des données personnelles, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Notre démarche d'achats responsables garantit des relations équitables et durables avec nos fournisseurs, en intégrant des critères ESG dans nos processus de sélection.

La cybersécurité constitue également un pilier essentiel de notre gouvernance, avec un programme de modernisation et sécurisation continue de nos systèmes d'information.

Le Conseil d'administration joue un rôle actif dans la supervision de notre stratégie ESG, à travers des revues régulières et un comité dédié.

Enfin, nous renforçons notre dispositif de reporting extra-financier afin d'anticiper les exigences de la directive CSRD et d'assurer une information fiable, lisible et utile à l'ensemble de nos parties prenantes.



### Les Objectifs de Développement Durable

Engagée dans une démarche de responsabilité sociétale ambitieuse, ALiS s'appuie sur les 17 Objectifs de Développement Durable définis par l'ONU pour structurer son action. Consciente de son rôle dans la transition écologique et sociale, l'entreprise concentre prioritairement ses efforts sur six ODD : santé et bien-être (ODD 3), travail décent et croissance économique (ODD 8), industrie, innovation et infrastructures (ODD 9), consommation et production responsables (ODD 12), lutte contre les changements climatiques (ODD 13) et vie terrestre (ODD 15). Ces priorités guident nos engagements concrets au service d'une autoroute durable et d'un territoire résilient.

### Les 6 objectifs d'ALiS



### Le pacte mondial des Nations Unies

Depuis 2021, ALiS est engagée auprès du Pacte mondial des Nations Unies et de ses Dix principes autour des Droits de l'Homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Nous avons pris l'engagement de mettre en œuvre les Dix principes universels et de communiquer annuellement sur les progrès réalisés.



## NOS OBJECTIFS



### Reporting et indicateurs

ALiS s'engage à structurer un dispositif de reporting ESG robuste, lisible et aligné avec les attentes de ses parties prenantes, en anticipation des exigences de la directive CSRD. Cet objectif vise à fiabiliser nos indicateurs internes, à améliorer la traçabilité de nos données extra-financières et à assurer une communication régulière, claire et accessible sur nos engagements et nos résultats. Ce renforcement du pilotage ESG permettra également d'outiller nos instances de gouvernance dans le suivi stratégique de notre performance durable.

**Objectif : Renforcer la précision et la fiabilité de notre reporting ESG pour nos parties prenantes**

### Cybersécurité

Nous poursuivons la mise en œuvre d'une infrastructure robuste, nous continuons de renforcer notre gouvernance et nos politiques de sécurité et de sensibiliser nos employés à l'importance de la cybersécurité. Nous effectuons des tests d'intrusion annuels, gérons proactivement les vulnérabilités, et intégrons la cybersécurité dans la chaîne d'approvisionnement. Par ces actions, nous visons à protéger nos systèmes tout en soutenant la croissance et la résilience de notre entreprise.

**Objectif : maintenir un environnement sécurisé qui protège nos systèmes d'information, nos données et nos infrastructures contre toutes les menaces potentielles.**

### Achats responsables

Dans le cadre de notre stratégie ESG, ALiS s'engage à déployer sa politique d'achats responsables auprès de ses principaux fournisseurs, en intégrant systématiquement des critères environnementaux dans ses consultations. Cet objectif vise à renforcer la cohérence de notre chaîne de valeur avec nos engagements climatiques, en particulier sur le poste achats, fortement contributeur à nos émissions de gaz à effet de serre (scope 3). À travers cette démarche, nous souhaitons instaurer un dialogue exigeant et transparent avec nos partenaires, afin de mieux mesurer, suivre et réduire l'empreinte carbone indirecte de nos activités.

**Objectif : Structurer et piloter une politique d'achats responsables pour maîtriser notre impact indirect sur nos émissions de gaz à effet de serre.**

## NOS ACTIONS

### Gouvernance RSE

ALiS est engagée depuis de nombreuses années dans une politique volontariste de responsabilité sociétale. Depuis 4 ans, un chemin important a été parcouru, reconnu aussi bien localement que par des évaluations internationales. La création d'une Direction dédiée aux thématiques ESG a permis d'affirmer encore davantage l'ambition d'ALiS dans ce domaine.

Aujourd'hui, la RSE irrigue l'ensemble de nos services et activités. Elle est devenue une composante essentielle de notre culture d'entreprise, influençant nos décisions stratégiques et opérationnelles. Toutes nos équipes intègrent désormais des critères ESG dans leurs processus quotidiens.

La performance ESG est supervisée par le conseil d'administration, garantissant ainsi une intégration stratégique des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans toutes les dimensions de la gestion de l'entreprise.

Nous croyons fermement que cette approche holistique permet non seulement de répondre aux attentes croissantes de nos parties prenantes, mais aussi de renforcer notre performance globale et notre résilience face aux défis futurs.

### GRESB et ECOVADIS

Nous sommes fiers d'annoncer qu'ALiS a obtenu le score exceptionnel de 97/100 et 5 étoiles à l'évaluation de notre performance ESG du GRESB (notation maximale décernée par cet organisme international de référence ainsi que la médaille d'or Ecovadis). Ces reconnaissances témoignent de l'excellence de notre performance ESG et de notre engagement continu à intégrer des pratiques durables et responsables dans toutes nos activités. Ces résultats remarquables sont le fruit du travail acharné et de la détermination de nos équipes à travers l'ensemble de nos services. Ils reflètent notre ambition de viser l'excellence en matière ESG et de répondre aux attentes élevées de nos parties prenantes.

Nous poursuivons cet exercice d'évaluation rigoureux chaque année, afin de maintenir et d'améliorer notre niveau de performance. Notre objectif est de continuer à progresser et à innover, pour faire d'ALiS un leader en matière de responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance.

### Systèmes d'information et cybersécurité

#### Les grandes réalisations en 2024

- **Projet MISI** : Ce projet, débuté fin 2023 et s'étendant sur toute l'année 2024, a permis de mettre en place une nouvelle infrastructure réseau, une nouvelle architecture système, une sécurisation des systèmes métiers et une gouvernance solide. Ces améliorations ont renforcé la sécurité et l'agilité de nos systèmes, facilitant l'interconnexion et la protection des données.
- **Supervision proactive et haute disponibilité** : Nous avons intégré des mécanismes de supervision proactive, de journalisation des actions et de haute disponibilité pour garantir la continuité de nos services et minimiser les interruptions.
- **Gouvernance et indicateurs de performance** : Mise en œuvre d'indicateurs de performance de notre système et étude de la mise en place d'une Politique de Sécurité des Systèmes d'Information pour renforcer notre gouvernance.
- **Tests d'intrusion et gestion des vulnérabilités** : Des tests d'intrusion annuels et une gestion proactive des vulnérabilités ont été réalisés pour identifier et corriger les failles de sécurité.
- **Sobriété numérique** : Sensibilisation des collaborateurs pour une utilisation plus mesurée et plus responsable des ressources numériques.



### Un système de management reconnu

L'obtention de la certification **ISO 14001**, en novembre 2024, marque une étape majeure dans la structuration des pratiques. Elle atteste de la robustesse du système de management environnemental et de l'intégration des principes d'amélioration continue dans le pilotage opérationnel. Elle couvre l'ensemble des activités d'ALiS, de la conception à l'exploitation, sur le tracé Alençon-Rouen, incluant les sites de Bosrobert et Chaumont.

### Transparence, sobriété, exemplarité

La diffusion d'indicateurs RSE en ligne et l'extension de dispositifs sobres au quotidien (flotte 100% électrique, équipements partagés, réduction des consommations énergétiques, gestion différenciée des déchets) témoignent de la volonté d'ALiS de joindre l'acte à la parole. L'exemplarité est également recherchée dans le fonctionnement interne : adaptation des conditions de travail, amélioration de l'ergonomie des postes, implication directe des agents dans l'évaluation des besoins.



### Une trajectoire collective pour la performance et la décarbonation

Cette gouvernance participative s'incarne dans des projets concrets, à l'image du développement du **projet de Système d'Aide à l'Exploitation (SAE)** mené, entre autres, par le groupe de travail **Efficiences opérationnelles**. En partenariat avec la société Data New Road (DNR), l'application mobile et Web « Vigie Réseau » a été testée puis présentée en version bêta dès septembre, à l'issue de plusieurs ateliers. Destinée aux agents viabilité et aux SPCE et astreintes, « Vigie Réseau » permet d'optimiser la remontée d'informations depuis le terrain et de faciliter la coordination entre les équipes. Prochaine étape ? Le déploiement en production série en 2025.



### Des leviers concrets pour renforcer la performance financière

Des repérages de terrain ont été réalisés à l'initiative du groupe de travail éponyme pour **l'implantation d'antennes GSM le long de l'A28**. Le projet, mené en partenariat avec Viaveis, vise un triple bénéfice : **améliorer la couverture réseau** sur les territoires voisins de l'autoroute, **réduire les zones blanches** pour les clients, et **générer de nouveaux revenus** via la location des pylônes GSM aux opérateurs télécom.

# 4.

## NOTRE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE



# NOS ENGAGEMENTS



## Agir concrètement pour le climat et la biodiversité

La politique environnementale d'ALiS repose sur deux priorités majeures : la décarbonation de nos activités et la préservation de la biodiversité. Ces engagements structurants guident notre stratégie 2025-2030, en cohérence avec les référentiels scientifiques internationaux.

Notre trajectoire bas-carbone, alignée sur la méthodologie SBTi, vise la neutralité carbone à l'horizon 2050. Grâce à des actions concrètes - électrification de la flotte, abandon des énergies fossiles, contrats d'électricité 100 % renouvelable, autoconsommation photovoltaïque - nous avons d'ores et déjà dépassé nos objectifs 2030 sur les scopes 1 et 2. Le scope 3, notamment sur le poste achats, fait l'objet d'un travail renforcé avec nos fournisseurs pour affiner et réduire les émissions indirectes.

En parallèle, notre stratégie biodiversité 2025-2030 s'appuiera désormais sur le référentiel SBTN (Science-Based Targets for Nature), afin de structurer nos actions autour de la restauration des écosystèmes, de la lutte contre les pollutions et de la sensibilisation des parties prenantes.

Cette approche est complétée par des engagements forts sur la préservation de la ressource en eau, l'économie circulaire et l'efficacité énergétique, avec des projets concrets tels que la récupération des eaux pluviales, le tri systématique des déchets et la rénovation énergétique de nos bâtiments.

Fin 2024, ces engagements ont été récompensés par l'obtention de la certification ISO 14001, reconnaissant ainsi la robustesse du système de management environnemental d'ALiS.

Notre ambition pour les prochaines années est claire : faire de l'Autoroute de Liaison Seine Sarthe un modèle de mobilité durable, au service du territoire normand et des générations futures.

### Agir en cohérence avec l'Accord de Paris

ALiS inscrit sa stratégie climatique dans la trajectoire de l'Accord de Paris, en visant la neutralité carbone à l'horizon 2050. Alignée sur la méthodologie SBTi, notre démarche vise à limiter le réchauffement climatique à +1,5 °C, en réduisant significativement nos émissions directes et indirectes.



### Préserver le vivant, en cohérence avec le cadre mondial de la biodiversité

ALiS inscrit son action en faveur de la biodiversité dans la dynamique du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montreal. En structurant sa stratégie 2025-2030 autour des recommandations du référentiel SBTN, l'entreprise agit concrètement pour restaurer les écosystèmes, préserver les habitats naturels et lutter contre les pressions qui pèsent sur le vivant, en lien étroit avec les acteurs du territoire normand.



## NOS OBJECTIFS

### Biodiversité

Dans le cadre de sa stratégie environnementale, ALiS s'engage à structurer et piloter un programme ambitieux de préservation de la biodiversité sur l'ensemble de son linéaire autoroutier. Cet objectif s'appuie sur le référentiel SBTN (Science-Based Targets for Nature), qui propose une méthodologie rigoureuse pour mesurer, hiérarchiser et réduire les pressions exercées sur les écosystèmes. En collaboration étroite avec les acteurs régionaux, ALiS entend participer à la restauration des milieux naturels, renforcer les continuités écologiques et inscrire durablement son infrastructure dans le vivant au niveau local.

**Objectif : Structurer et piloter un programme de préservation de la biodiversité sur l'ensemble du linéaire de notre infrastructure, en s'appuyant sur le référentiel SBTN et en collaboration avec les acteurs locaux, tout en prenant en compte les trames verte, bleue et noire sur le plan départemental autour de notre infrastructure.**

### Décarbonation

ALiS poursuit son engagement vers la neutralité carbone à l'horizon 2050 en structurant une stratégie de décarbonation ambitieuse et transversale. Celle-ci repose sur trois leviers complémentaires. D'abord, la maîtrise énergétique de nos bâtiments et infrastructures, avec une réduction de nos consommations électriques et une optimisation de l'autoconsommation de notre production solaire. Ensuite, la transition vers une mobilité bas-carbone, via la poursuite de l'électrification de notre flotte de véhicules de service et de fonction, la conversion des véhicules d'exploitation au carburant renouvelable XTL et la poursuite du déploiement des bornes de recharge électrique. Enfin, nous intégrons nos exigences climatiques dans l'ensemble de nos achats et travaux, en mobilisant nos principaux fournisseurs pour réduire les émissions indirectes (scope 3) liées à notre chaîne de valeur.

### Objectifs :

- **Maîtrise énergétique et autoconsommation**  
Piloter la consommation électrique des bâtiments et infrastructures par rapport à 2023 par une réduction de nos consommations électriques et une optimisation de la production solaire.
- **Mobilité bas-carbone**  
Poursuivre l'électrification des véhicules de services et de fonction et convertir la flotte d'exploitation au XTL quand l'électrique n'est pas possible. Poursuivre le déploiement des bornes de recharge électrique (pour véhicules légers et poids lourds) sur l'ensemble de notre infrastructure en collaboration avec nos partenaires.
- **Pilotage des émissions de nos achats**  
Intégrer nos exigences de décarbonation dans tous nos travaux et nos achats ainsi qu'auprès de nos principaux fournisseurs pour réduire l'empreinte carbone du scope 3 (hors trafic).

## NOS OBJECTIFS

### Ressource en eau

ALiS s'engage à renforcer la gestion durable de l'eau en pilotant de manière rigoureuse la consommation sur ses aires de repos et ses infrastructures. Cet objectif vise à optimiser les usages, à limiter les gaspillages et à sensibiliser les usagers à une consommation responsable. En parallèle, nous développons des dispositifs de récupération et de réutilisation des eaux de pluie, notamment pour le lavage des véhicules d'exploitation, la fabrication de saumure en période hivernale ou encore l'entretien des installations. Cette approche intégrée contribue à réduire notre empreinte hydrique tout en renforçant la résilience de notre infrastructure face aux enjeux climatiques.

#### Objectifs :

- **Maîtriser nos consommations d'eau**

Piloter la consommation d'eau sur les aires de repos.

Piloter la récupération et l'utilisation des eaux de pluie.

Contrôler les impacts de nos activités sur la ressource en eau (contrôle des rejets d'eau via le contrôle de nos bassins techniques, contrôle de la saumure utilisée en période hivernale)

### Économie circulaire

ALiS s'engage à étudier la réduction de la production de déchets sur l'ensemble de ses sites et à augmenter la part de déchets valorisables, notamment par le tri et le recyclage de ses déchets internes et des déchets de ses clients sur les aires de repos. Cet objectif repose sur une maîtrise améliorée des flux de déchets et une amélioration continue des pratiques de tri.

L'analyse régulière actuelle des déchets collectés permettra de quantifier les progrès réalisés et d'identifier les leviers d'action. Cette démarche s'inscrit dans une logique de co-construction avec nos fournisseurs et prestataires, afin d'intégrer les principes de l'économie circulaire tout au long de notre chaîne de valeur.

#### Objectifs :

**Quantifier la réduction de nos déchets grâce à une analyse du tri réalisé et en collaborant avec nos fournisseurs et prestataires.**

**Augmenter la part des déchets recyclables.**

**Quantifier les déchets « DIB » générés sur nos aires de repos et suivre l'évolution des déchets triés pour une meilleure valorisation.**



## NOS ACTIONS

### Notre trajectoire bas-carbone

L'ambition d'ALiS pour les prochaines années est claire : **S'engager pour une mobilité neutre en carbone.**

ALiS accélère sa transition vers une autoroute bas-carbone en s'appuyant sur une stratégie ambitieuse, alignée sur la méthodologie SBTi et notre engagement vers le Net Zero à l'horizon 2050.

Cette ambition se traduit par une transformation en profondeur de nos pratiques : migration de toute notre flotte vers des véhicules électriques et thermiques à carburant XTL, réduction drastique de notre consommation de carburants fossiles, nouveaux contrats de fourniture d'électricité 100 % d'origine renouvelable, production et autoconsommation photovoltaïque. Nous intégrons également des actions de captation du carbone pour compenser certaines de nos émissions. Cette dynamique repose sur l'implication forte de l'ensemble de nos collaborateurs, mobilisés au quotidien pour faire de la décarbonation un projet collectif.

**En cohérence avec notre ancrage territorial normand, notre volonté est de construire une autoroute exemplaire, au service de tous et de la mobilité durable.**

### Mise à jour de notre trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre



« Réduction des GES »

**Les objectifs de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre d'ALiS restent compatibles avec la science et avec l'objectif mondial de maintenir la hausse des températures conformément aux Accords de Paris.**

ALiS a atteint et même surpassé ses objectifs de 2030 pour les scopes 1 et 2 dès 2024, grâce à des efforts significatifs sur la réduction de la consommation de carburant des véhicules thermiques et leur migration vers des modèles électriques, ainsi qu'une réduction de la consommation d'électricité.

La réduction de nos émissions devrait se poursuivre selon la trajectoire prévue voire au-delà grâce aux projets en cours de déploiement (utilisation du bio-carburant XTL, abandon de la chaudière au fioul au profit d'une chaudière au miscanthus, nouveaux contrats d'électricité, déploiement du photovoltaïque).

Pour le scope 3, le travail devra se poursuivre sur le poste « Achats » notamment auprès des principaux fournisseurs pour affiner leurs émissions et les engager à les réduire.

Cependant, concernant le trafic, ce poste reste fortement soumis aux évolutions réglementaires. Néanmoins, le déploiement conséquent par ALiS et ses partenaires de bornes de recharge électrique pour les véhicules légers et les premières bornes pour poids-lourds pour ses clients participent activement à la réduction des émissions de GES du trafic.

## Notre bilan des émissions de gaz à effet de serre par rapport à l'année 2023

Scopes	Bilan GES 2023 (GHG Protocol)	Bilan GES 2024 (GHG Protocol)	Évolution 2023 / 2024
Scope 1	359 t CO <sub>2</sub> e	208 t CO <sub>2</sub> e	-42%
Scope 2 - location based	26 t CO <sub>2</sub> e	14 t CO <sub>2</sub> e	-45%
Scope 2 - market based	-	5 t CO <sub>2</sub> e	-
Scope 3 - hors trafic	11 309 t CO <sub>2</sub> e	3 991 t CO <sub>2</sub> e	-65%
<b>TOTAL - hors trafic</b>	<b>11 694 t CO<sub>2</sub>e</b>	<b>4 213 t CO<sub>2</sub>e</b>	<b>-64%</b>
Scope 3 - lié au trafic	143 554 t CO <sub>2</sub> e	143 028 t CO <sub>2</sub> e	-0.4%

La restitution du bilan carbone est réalisée selon la méthode du GHG protocol :

- Intégration des achats amortissables livrés dans l'année
- Suppression des immobilisations
- Calcul du Scope 2 selon les méthodes Location-based & Market-based
- Intégration des chiffres de consommation électrique dans le scope 3 selon la méthode Location-based

### Analyse par scope :

#### Scope 1 :

- La baisse est due essentiellement à la réduction de 26% des kilomètres réalisés en voiture et une augmentation de la proportion des kilomètres effectués en véhicules électriques (+16%) par rapport aux véhicules thermiques.

#### Scope 2 :

- Les émissions liées à la consommation d'électricité ont diminué de 45% entre 2024 et 2023, principalement grâce à la baisse de la valeur du facteur d'émission entre les deux années (-45%) et à une baisse des consommations électriques.  
En market-based, en prenant en compte l'électricité garantie verte, les émissions représentent 4,9 tCO<sub>2</sub>e (vs 15 tCO<sub>2</sub>e en location based).

#### Contribution totale aux émissions évitées : 2,5 tCO<sub>2</sub>e

- On peut également valoriser les émissions évitées via la production d'électricité d'origine photovoltaïque et injectée sur le réseau et les kilomètres supplémentaires réalisés en véhicules électriques par rapport à l'an dernier.

#### Scope 3 :

- La réduction du scope 3 (hors trafic) s'explique par une baisse de près de 80% des émissions liées aux biens et équipements. Les Gros Entretien Routier (GER) intégrés à ce poste ont en effet été réalisés en 2023.



## Notre bilan des émissions de gaz à effet de serre par rapport à notre année de référence 2021

Scopes	Bilan GES 2021 (Référence - GHG Protocol)	Bilan GES 2024 (GHG Protocol)	Évolution 2021 / 2024
Scope 1	498 t CO <sub>2</sub> e	208 t CO <sub>2</sub> e	-58%
Scope 2	28 t CO <sub>2</sub> e	14 t CO <sub>2</sub> e	-48%
Scope 3 - hors trafic	3 828 t CO <sub>2</sub> e	3 991 t CO <sub>2</sub> e	+4%
<b>TOTAL - hors trafic</b>	<b>4 354 t CO<sub>2</sub>e</b>	<b>4 213 t CO<sub>2</sub>e</b>	<b>-3%</b>
Scope 3 - lié au trafic	127 033 t CO <sub>2</sub> e	143 028 t CO <sub>2</sub> e	+12%

### Rappel de nos objectifs

Scopes	2025	2030	Objectif Net Zéro
Scope 1	-22%	-42%	2050
Scope 2	-20%	-42%	2035
Scope 3	-10% <sup>1</sup>	-25% <sup>1-2</sup>	2050

1 : hors trafic

2 : compensation de 10% supplémentaire

### Les principaux projets de la période 2025-2030

ALIS accélère le lancement de ses projets pour respecter la trajectoire prévue d'ici à 2030, poursuivra sa présentation chaque année des résultats des actions menées et mettra à jour, de manière publique, sa trajectoire bas-carbone.

#### Bâtiments



- Travaux d'efficacité énergétique de nos principaux bâtiments ;
- Remplacement de la chaudière au fioul du centre d'exploitation par une chaudière au miscanthus ;
- Passage à l'éclairage LEDs partout où cela est possible ;
- Augmentation du recyclage des déchets.

#### Parties prenantes



- Accélération de notre démarche d'achat responsables pour embarquer les sous-traitants et principaux fournisseurs ;
- Réduction de l'empreinte carbone liée à nos travaux et à nos achats ;
- Dialogue renforcé avec les sous-concessionnaires.

#### Energie



- Supervision et pilotage de notre consommation électrique sur l'ensemble de nos sites (bâtiments et gares de péage) ;
- Passage à du matériel électrique pour la gestion des espaces verts ;
- Renouvellement de nos contrats de fourniture d'électricité vers des énergies 100% renouvelables ;
- Poursuite du programme d'installation de centrales photovoltaïques au sol, en toiture et en ombrière ;
- Déploiement d'une politique numérique responsable.

#### Véhicules



- Finalisation de la migration de notre flotte de véhicules vers des véhicules électriques et biocarburants.

# NOTRE STRATÉGIE BIODIVERSITÉ



Face à l'effondrement accéléré de la biodiversité, rappelé avec force par le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal adopté en 2022, ALiS fait de la préservation du vivant un enjeu stratégique majeur. Cette priorité, largement partagée par nos parties prenantes, s'inscrit au cœur de notre politique environnementale et de notre ancrage territorial. Notre ambition est claire : **faire de notre infrastructure un vecteur de résilience écologique.**

Notre stratégie biodiversité repose sur quatre piliers complémentaires :

- Former et sensibiliser l'ensemble de nos collaborateurs, partenaires et parties prenantes à la protection et à la gestion durable de la biodiversité ;
- Lutter contre le changement climatique en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre, en cohérence avec notre trajectoire bas-carbone ;
- Préserver les habitats naturels et restaurer les écosystèmes locaux traversés par notre réseau ;
- Lutter contre toutes les formes de pollution et promouvoir l'économie circulaire pour limiter notre empreinte sur les milieux naturels.

Cette politique se traduit par des actions concrètes co-construites avec les acteurs locaux.

Dès 2022, ALiS a franchi une première étape en signant les 10 principes communs du programme « Entreprises engagées pour la nature ». Ce programme de l'Office Français de la Biodiversité nous permet d'apprendre à mieux connaître nos dépendances et nos impacts sur la biodiversité pour définir un plan d'actions bénéfique pour l'entreprise, nos salariés, nos fournisseurs et notre territoire.

En 2023, ALiS a formalisé, déposé et validé son plan d'actions auprès d'Entreprises Engagées pour la Nature. En 2025, ALiS formalisera le suivi de ce plan d'action et lancera le renouvellement de son engagement.



**Notre plan d'actions :**

- Sensibiliser d'ici 2024 l'ensemble de nos parties prenantes locales, nos fournisseurs et les acteurs institutionnels locaux à la protection et à la gestion durable de la biodiversité dans le cadre des activités d'ALiS ;
- Réduire nos émissions de Gaz à Effet de Serre d'ici fin 2025 : réduire nos émissions de 18% pour les scopes 1 et 2, et de 10% pour le scope 3 ; auto-consommer nos énergies renouvelables à hauteur de 20% de la consommation totale d'énergie ;
- Préserver 35% des habitats naturels existants et restaurer ou créer une mare par an d'ici 2025 ;
- Minimiser l'impact des déchets de nos clients en mettant en place le tri sélectif sur 100% de nos aires à échéance 2024 ;
- Réduire nos déchets de 30% d'ici 2025 ;
- Former et sensibiliser 100% des collaborateurs ALiS d'ici 2025.

**Qu'est-ce que les trames verte et bleue ?**

(source : Ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche)

La trame verte fait référence aux milieux naturels et semi-naturels terrestres.

La trame bleue fait référence aux réseaux aquatiques et humides : fleuves, rivières, canaux, étangs, zones humides. Les trames verte et bleue prennent en compte le fonctionnement écologique des écosystèmes et des espèces dans l'aménagement du territoire et en s'appuyant sur l'ensemble de la biodiversité, remarquable comme ordinaire.

Elles visent à **enrayer la perte de biodiversité**, en préservant et en restaurant **des réseaux de milieux naturels qui permettent aux espèces de circuler et d'interagir**. Ces réseaux d'échanges, **appelés continuités écologiques**, sont constitués de réservoirs de biodiversité reliés les uns aux autres par des corridors écologiques.



**Qu'est-ce que la Trame noire ?**

(source : OFB – Office français de la biodiversité)

Si les Trames verte et bleue (TVB) concernent toutes les continuités écologiques, sur le terrain elle ont souvent été envisagées essentiellement pour les espèces diurnes. Afin de mettre l'accent sur les spécificités de la fragmentation des habitats par les éclairages artificiels durant la nuit, l'Office Français de la Biodiversité porte la démarche de Trame noire qui a pour objectif de lutter contre ce phénomène. L'objectif est de préserver ou restaurer un réseau écologique propice à la vie nocturne.



**« Lutter contre la pollution »**  
**Lutte contre la pollution : ALiS a mis en œuvre une organisation et les moyens associés pour répondre aux risques ponctuels et aux situations d'urgence de pollution.**



## PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU : UNE PRIORITÉ CONCRÈTE

De la gestion des bassins autoroutiers à l'innovation écologique en passant par les gestes d'entretien quotidiens, souvent invisibles, ALiS a engagé en 2024 une série d'actions pour préserver la qualité de l'eau, anticiper les pollutions, et intégrer les enjeux liés à la biodiversité et aux changements climatiques. Cette mobilisation se traduit dans les projets d'aménagement, avec une même exigence : protéger durablement les milieux traversés par l'A28.

### Rétablissement d'une tranchée drainante

À proximité du ruisseau Le Bouillonay, une tranchée drainante a été rétablie suite à un signalement du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Touques.

### Installation d'un kit de barrage anti-pollution

Le Centre d'exploitation est désormais muni d'un kit de barrage anti-pollution, afin de limiter le risque de propagation accidentelle d'une pollution.

### Surveillance régulière de nos bassins

Le laboratoire SGS assure des analyses physico-chimiques régulière sur 22 bassins à proximité de l'infrastructure autoroutière. Une action concrète pour prémunir le risque de pollution.

**En complément, des prélèvements en milieu naturel sont réalisés pour évaluer l'impact des rejets sur les écosystèmes en aval.**



## DES RADEAUX VÉGÉTALISÉS POUR FILTRER NATURELLEMENT LES EAUX PLUVIALES

**Durant l'été 2024, ALiS a lancé une expérimentation sur le bassin du diffuseur de Bernay** en présence de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de l'Eure : deux radeaux végétalisés y ont été installés dans une zone sensible à la biodiversité. Ces îlots flottants utilisent des plantes dont les racines absorbent une partie des polluants, comme le sel de déneigement présent dans les eaux de pluie venant de l'autoroute.

**En plus de dépolluer, ils créent un petit refuge pour les insectes, les oiseaux et les petits animaux.**



## UNE MONTÉE EN COMPÉTENCES DES ÉQUIPES

**Deux collaborateurs ont suivi une formation à la caractérisation des mares, dispensée par le Conservatoire des Espaces Naturels.**

L'occasion d'enrichir leurs connaissances... et de constater sur le terrain une belle évolution de la faune et de la flore seulement quelques mois après la restauration de la mare : grenouilles, tritons et végétation s'y sont déjà installés.



## ESPACES VERTS : VERS UN ENTRETIEN DURABLE ET MAÎTRISÉ

La gestion des espaces verts a également évolué avec l'expérimentation d'un nouveau carter de débroussailluse limitant les projections et renforçant la sécurité, ainsi que le déploiement du porte-outil CHAPTRACK sur les zones les plus difficiles d'accès. Le fauchage intégral de la trace a été mené sur deux mois, avec un phasage adapté par sens de circulation pour limiter l'exposition des agents.

## ADAPTER NOS PRATIQUES, PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

De multiples initiatives ont illustré en 2024 l'intégration croissante des enjeux environnementaux dès la conception des projets.

### Mieux prendre en compte la faune et la flore

Lors de la réhabilitation d'un bassin, notre partenaire Eurovia a procédé à la capture et au relâcher d'amphibiens et de petite faune, dans le respect des exigences environnementales d'ALiS. Une pratique qui devient systématique, qu'il s'agisse de travaux de création ou de réhabilitation.

### Valoriser le patrimoine végétal

Sur une parcelle de 2,06 hectares à Capelle-les-Grands (27), 2 036 arbres ont été plantés pour densifier les trames végétales, améliorer la qualité de l'air et capter jusqu'à 400 tonnes de CO<sub>2</sub> par hectare (estimation CEREMA). Un geste concret en faveur du climat et de la biodiversité.

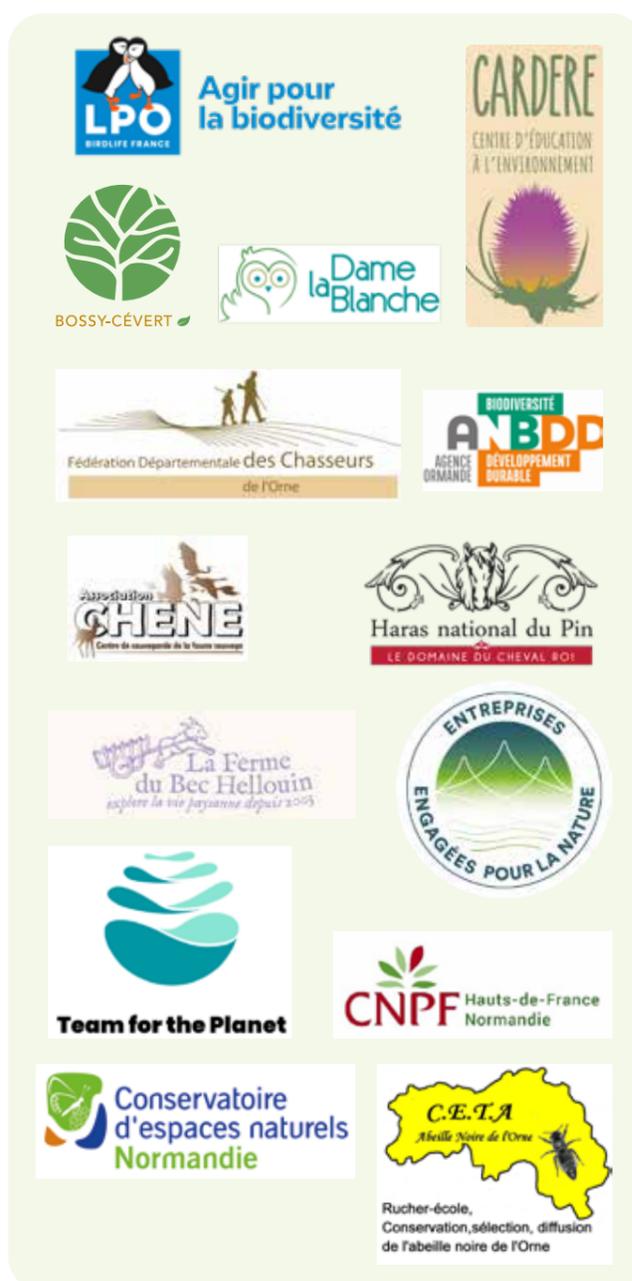


## NOS PARTENARIATS ENVIRONNEMENTAUX



- **Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)** pour accompagner ALiS dans la rédaction d'un plan stratégique pour la biodiversité ;
- **Association de sauvegarde de l'abeille noire** qui a installé des ruches sur nos délaissés autoroutiers et qui vend son miel chez nos sous- concessionnaires ;
- **Association Bossy Cevert** : plantation de 416 arbres en haie bocagère et micro-forêt sur la commune de Voiscreville ;
- **Fédération de Chasse de l'Orne** qui fait le suivi de 5 de nos passages à faune en vue d'améliorer le passage des animaux ;
- **Le conservatoire d'Espaces Naturels** qui nous accompagne dans la restauration et la création de mares ;
- **La Ferme du Bec Hellouin** avec lequel ALiS soutient les programmes de recherches 2023 - 2030 de l'Institut de la Ferme du Bec Hellouin ;
- **Les associations Le Chêne et La Dame Blanche** qui prennent en charge et soignent les animaux récupérés sur le tracé ;
- **Le Centre National de Protection des Forêts (CNPFF)** avec lequel nous réalisons les études de sol pour des chantiers de reboisement ;
- Divers partenariats ont également été conclus avec des **agriculteurs locaux** pour des fauches d'herbe, de l'écopaturage, de l'installation de ruches, etc.
- L'adhésion au **Centre d'Action Régionale de Développement de l'Education Relative à l'Environnement** qui permet de mettre en oeuvre un ensemble d'actions concourant au développement de l'éducation à l'environnement et à la diffusion d'une culture écocitoyenne.
- **Le Haras National du Pin agit en faveur du développement de l'électromobilité.** Développement d'une station d'électromobilité

touristique composée de vélos à assistance électrique et de voiturettes afin de faciliter la découverte des 1 100 hectares du domaine de manière ludique et écologique.



# 5.

## NOTRE POLITIQUE SOCIALE ET SOCIÉTALE





# NOS ENGAGEMENTS



## NOS OBJECTIFS

### Santé et sécurité

La sécurité est une priorité absolue pour ALiS, tant pour ses collaborateurs, ses clients que pour ses sous-traitants et fournisseurs. À travers le déploiement de notre politique « Zéro Blessé », nous visons un niveau d'exemplarité en matière de prévention des risques sur l'ensemble de notre réseau. Cet objectif repose sur une approche globale, combinant l'amélioration continue des équipements, la diffusion d'une culture partagée de la vigilance et l'accompagnement des comportements à tous les niveaux de l'organisation. En agissant simultanément sur les pratiques, les outils et les comportements, ALiS entend faire de la sécurité un réflexe collectif et une valeur commune, au service d'un environnement de travail et de circulation toujours plus sûr.



### Objectif : Zéro Blessé

**Atteindre un niveau de sécurité exemplaire sur l'ensemble du réseau ALiS en déployant la politique « Zéro Blessé » auprès de tous nos collaborateurs, sous-traitants et fournisseurs, en agissant sur les comportements, les équipements et la culture sécurité.**

### Parcours professionnels

ALiS place le développement des compétences au cœur de sa politique sociale, en lien direct avec l'évolution des métiers et les transformations de notre secteur. ALiS vise à offrir à chaque collaborateur un parcours professionnel valorisant, sécurisé et adapté aux défis de demain. Cela se traduit par des actions concrètes de formation continue, de sensibilisation aux enjeux climatiques et sociétaux, de montée en compétences sur la sécurité et les pratiques durables, de management participatif tout en étant attaché à la qualité de vie au travail. En favorisant l'inclusion et la diversité à tous les niveaux de l'organisation, ALiS entend garantir à chacun les moyens de s'épanouir, de progresser et de contribuer activement à la performance globale de l'entreprise.

### Objectif :

**Renforcer le développement des compétences de tous les collaborateurs, en lien avec les enjeux ESG, la sécurité, la qualité de vie au travail et l'évolution des métiers, tout en favorisant l'inclusion et la diversité.**  
**Poursuivre la sensibilisation et la formation sur les thématiques environnementales auprès de nos collaborateurs et de nos partenaires.**

### Un engagement social et territorial

La politique sociale et sociétale d'ALiS s'inscrit dans une vision globale de performance durable, fondée sur la responsabilité, l'éthique, l'équité et l'ancrage territorial. Présente sur trois départements normands - l'Orne, l'Eure et le Calvados - ALiS agit en proximité avec ses collaborateurs, ses partenaires et les acteurs locaux pour construire une autoroute résiliente, au service des territoires et des générations futures.

Notre politique repose sur plusieurs thématiques structurantes :

**La santé et la sécurité** de nos collaborateurs, de nos clients et de nos partenaires, avec un objectif clair : « Zéro blessé ». Ce principe guide l'ensemble de nos actions de prévention, de formation et d'amélioration continue des conditions de travail et de circulation.

**Le développement des compétences** de tous nos collaborateurs, à travers des parcours professionnels de formation individualisés, des dispositifs d'accompagnement et une politique active de professionnalisation. Cette dynamique vise à renforcer l'employabilité, l'expertise et l'engagement de chacun.

**La diversité, l'équité et l'inclusion**, qui sont indissociables de notre culture d'entreprise. ALiS promeut l'égalité des chances, lutte contre toutes les formes de discrimination et soutient activement l'insertion professionnelle, notamment via des partenariats avec des structures locales.

**Le respect des droits humains**, principe fondamental de notre engagement en tant que signataire du Pacte mondial des Nations Unies. Nous veillons à ce que nos pratiques internes et celles de nos partenaires soient alignées avec les normes françaises et internationales en matière de travail, de dignité et de non-discrimination.

**L'expérience client**, conçue comme un levier de qualité de service et de lien social. Nous œuvrons pour une autoroute accessible, fluide, sûre et connectée aux attentes de nos usagers, en valorisant les produits locaux, les services durables et les partenariats de proximité.

Enfin, **notre ancrage territorial** constitue un socle essentiel de notre action sociétale. En soutenant les initiatives locales en cohérence avec notre politique globale, en favorisant dans nos projets la proximité avec les acteurs normands, ALiS affirme son rôle d'acteur économique et social engagé au service de son territoire.

Cette politique entamée depuis de nombreuses années s'appuie sur **l'implication active de nos collaborateurs**, qui sont pleinement associés à la démarche ESG de l'entreprise. Leur mobilisation quotidienne, leur professionnalisme et leur attachement au territoire sont les moteurs de notre réussite collective.

## Expérience clients

Dans le cadre de notre engagement ESG, nous plaçons nos clients au cœur de notre démarche de responsabilité sociétale. Conformément à notre charte clients, nous nous fixons pour objectif de garantir une expérience de mobilité sûre, fluide et durable. Cela se traduit par une information fiable en temps réel, une assistance rapide et efficace, ainsi qu'un entretien rigoureux de nos infrastructures. Nous nous engageons également à limiter l'impact des travaux sur les trajets quotidiens, à promouvoir la mobilité décarbonée, à garantir la disponibilité des bornes de recharge électrique et à encourager le tri et la valorisation des déchets sur nos aires.

Ces actions concrètes, mesurées régulièrement, visent à renforcer la satisfaction de nos clients tout en contribuant activement à la transition écologique.

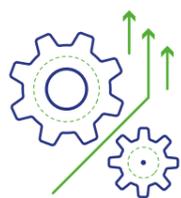
### Objectifs :

**Améliorer l'expérience clients tout en assurant la durabilité et la sécurité sur l'ensemble de notre réseau.**

## NOS ACTIONS

### Ambitions 2028

Dans cette dynamique, le projet d'entreprise Ambition 2028 constitue un levier structurant. Il vise à mobiliser l'ensemble des collaborateurs autour de projets transversaux, en lien avec les enjeux stratégiques d'ALiS. Ce programme favorise la coopération, l'innovation et l'appropriation des objectifs ESG par toutes les équipes, en renforçant la culture d'entreprise et l'engagement individuel.



■ **Efficiences opérationnelles**



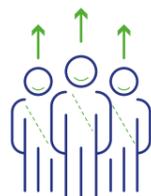
■ **Performance extra-financière**



■ **Bien vivre et bien travailler ensemble**



■ **Performance financière**



■ **Expérience clients**



## UNE POLITIQUE HANDICAP INCLUSIVE ET DURABLE

### L'emploi des travailleurs en situation de handicap en 2024

La Politique Handicap d'ALiS, affirme sa volonté de mener une politique active et durable d'insertion, de maintien dans l'emploi, de progression au sein de celle-ci et d'amélioration des conditions de travail des salariés en situation de handicap.

ALiS se fixe pour objectifs de permettre aux collaborateurs en situation de handicap d'accéder à un emploi correspondant à leur qualification ou de le conserver mais aussi de progresser dans leur carrière et de suivre une formation adaptée à leurs besoins.

**L'obligation légale d'emploi de salariés en situation de handicap en 2024 était de 6% de l'effectif total soit 5 collaborateurs.**

En 2024, ALiS a employé une moyenne de 8 salariés en situation de handicap, soit **10,98 % de l'effectif total.**

**#activateur de progrès**  
**EMPLOI & HANDICAP**



### FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS

En 2024, 5 collaborateurs en situation de handicap ont pu bénéficier de 10,5 jours de congés pour la réalisation d'examen médicaux, dans le cadre des dispositifs d'accompagnement spécifiques.

### DES AIDES POUR ALLÉGER LE QUOTIDIEN À DOMICILE

**Les chèques CESU financés par ALiS à hauteur de 500 € par salarié** et par an permettent de faciliter le recours à des services à la personne à domicile. En 2024, 8 salariés en situation de handicap ont bénéficié, pour un total versé de 4 000 €.

### DES CONDITIONS DE TRAVAIL AJUSTÉES AUX BESOINS

Pour favoriser le maintien dans l'emploi, **ALiS adapte les conditions de travail aux besoins de ses collaborateurs.** En 2024, deux salariés en situation de handicap ont ainsi bénéficié d'un aménagement de poste personnalisé.

## DES ACTIONS FORTES EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ

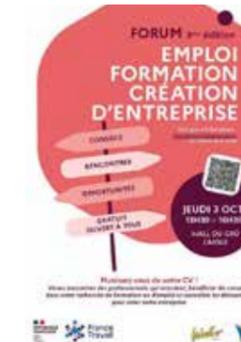
### La journée Trajectoire Sécurité à Argentan

En partenariat avec la Gendarmerie, la préfecture de l'Orne, Security Bike, Orne to be Ride, Les Amis de la Gendarmerie et l'auto-école Reflex : les équipes ALiS ont sensibilisé les motards au respect du corridor de sécurité, en animant notamment une démonstration de pose et dépose de balisage.



## DIALOGUE, SOLIDARITÉ, INCLUSION : UNE DYNAMIQUE À TAILLE HUMAINE

En 2024, ALiS a affirmé son ancrage social à travers une série d'initiatives tournées vers le territoire, les publics fragiles et la transmission intergénérationnelle. Cette dynamique s'appuie sur des partenariats solides, une ouverture constante vers l'extérieur et une volonté de faire vivre les valeurs de solidarité au quotidien.



### Une fresque de la mobilité à Thénouville

Une fresque de la mobilité organisée par ALiS a rassemblé élus, institutionnels et collaborateurs autour des grands enjeux de la mobilité en milieu rural : réduction de l'empreinte carbone, accessibilité, attentes des usagers. Cet événement a démontré la capacité d'ALiS à fédérer les acteurs du territoire et à contribuer activement aux réflexions locales.

### ALiS ouvre ses portes au public

Dans le cadre des journées du Patrimoine, ALiS a ouvert ses portes au public pour découvrir les coulisses de l'autoroute à travers des visites, animations et démonstrations.

Nos partenaires : Bureau de la Sécurité Routière de la Préfecture de l'Orne, pompiers, gendarmes et dépanneurs étaient à nos côtés pour que cette manifestation rencontre un succès collectif.

### Un forum de l'emploi à L'Aigle

ALiS a participé au Forum pour l'emploi et la formation de L'Aigle, un rendez-vous dédié à l'orientation des jeunes et à l'accompagnement des demandeurs d'emploi. À travers la présentation de ses métiers, l'entreprise a pu mettre en lumière ses expertises, favoriser les échanges et renforcer son ancrage territorial en contribuant à l'insertion professionnelle.

### Exercice PIZO : se préparer aux intempéries

L'exercice interrégional PIZO a permis aux équipes ALiS de tester, aux côtés des services de l'État et de Météo France, leur organisation en cas de vigilance orange.

Un entraînement grandeur nature essentiel pour garantir la continuité du trafic en période hivernale.



### ALiS aux côtés des jeunes triathlètes normands

ALiS a soutenu le triathlon « Terres de Normandie » à Brionne, épreuve phare des championnats régionaux.

Aux côtés des collectivités, l'entreprise a contribué à l'événement en accompagnant l'équipement des jeunes sportifs du club, dont Philomène, remarquée pour sa performance.

## UN RÉSEAU DE PARTENAIRES ENGAGÉS

Les actions sociales et sociétales menées en 2024 ont pu s'appuyer sur un réseau solide de partenaires, mobilisés aux côtés d'ALiS tout au long de l'année.

Ces coopérations concrètes, ancrées dans les territoires, contribuent à donner corps à une politique sociale vivante, inclusive et partagée.



### Relais motards lors des 24H du Mans Moto

En lien avec les services de l'État : plus d'un millier de motards ont pu faire une halte sécurisée sur les aires de la Dentelle d'Alençon et du Domaine d'Harcourt, avec gratuité du péage, espaces de repos et animations de prévention.



### Soutien à la campagne nationale de sensibilisation

Un film poignant réalisé par Jean-Xavier de Lestrade visant à sensibiliser sur les risques routiers a été diffusé sur les grands médias nationaux au printemps 2024.



## DES ACTIONS POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS D'INTERVENTIONS SUR LE TERRAIN

Au-delà de ces actions de prévention, ALiS poursuit ses efforts pour améliorer les conditions d'intervention sur le terrain. Au centre d'exploitation, une passerelle d'accès sécurisé a été installée afin de faciliter le lavage du matériel et de renforcer la sécurité des agents.

Pilotée par les équipes de la Maintenance, elle sera prochainement équipée d'un système d'enrouleur et d'un éclairage, pour permettre des interventions plus sûres et plus confortables.



# 6.

## REPORTING EXTRA-FINANCIER



## ENVIRONNEMENT

Bilan Carbone (GHG protocol)	Unités	2024	2023
<b>Scope 1</b>	t CO <sub>2</sub> e	208	359
<b>Scope 2 (location-based)</b>	t CO <sub>2</sub> e	14	26
<b>Scope 2 (market-based)</b>	t CO <sub>2</sub> e	5	-
<b>Scope 3 (hors trafic)</b>	t CO <sub>2</sub> e	3 991	11 309
<b>Scope 3 total</b>	t CO <sub>2</sub> e	147 019	154 863
<b>Total</b>	t CO <sub>2</sub> e	147 241	155 248
<b>Energie</b>			
<b>Fioul pour chauffage</b>	MWh	75	77
<b>Diesel</b>	MWh	732	1 259
<b>Carburant véhicules de fonction</b>	MWh	183	307
<b>Electricité non renouvelable</b>	MWh	604	583
<b>Electricité renouvelable</b>	MWh	151	195
<b>Eau</b>			
<b>Eau potable consommée</b>	ML	4,813	8,573
<b>Eau retraitée</b>	ML	0,040	0,095
<b>Biodiversité</b>			
<b>Décès d'animaux sauvages</b>	Nbre	101	90
<b>Décès Espèces menacées et en danger</b>	Nbre	0	0
<b>Habitat amélioré ou restauré</b>	ha	2	12
<b>Déchets</b>			
<b>Déchets Dangereux</b>	tonnes	34,076	97,62
<b>Déchets non dangereux</b>	tonnes	191,9	39,3
<b>Réutilisation</b>	tonnes	0,07	68
<b>Recyclage</b>	tonnes	25,8	10,6
<b>Compostage</b>	tonnes	0,07	0,66
<b>Déchets en énergie</b>	tonnes	0	0
<b>Incinération</b>	tonnes	1,635	23,06
<b>Décharge</b>	tonnes	122,3	34,6
<b>Inconnu</b>	tonnes	76,236	0

## SOCIAL

Effectifs	Unités	2024	2023
<b>Salariés (ETP)</b>	Nbre	82	81
<b>Sécurité (Salariés ALiS)</b>			
<b>Décès</b>	Nbre	0	0
<b>Accident avec arrêt</b>	Nbre	1	2
<b>Accident sans arrêt</b>	Nbre	0	1
<b>Presqu'accidents</b>	Nbre	13	16
<b>Heures travaillées</b>	h	145 395	146 618
<b>Taux de fréquence des accidents du travail AVEC arrêt</b>	-	6,87	13,64
<b>Taux de fréquence des accidents du travail SANS arrêt</b>	-	0	6,82
<b>Sécurité (accidents sur le réseau)</b>			
<b>Accidents corporels</b>	Nbre	6	8
<b>Accidents matériels (tiers identifié)</b>	Nbre	142	167
<b>Dommages à ouvrage (tiers identifié - hors accidents)</b>	Nbre	22	28
<b>Dommages à ouvrage (tiers non identifié)</b>	Nbre	131	82
<b>Formation</b>			
<b>Montant moyen dépensé par ETP pour la formation</b>	€	3 244	3 854
<b>% d'employés ayant reçu une formation professionnelle au cours de l'année</b>	%	100	97
<b>% d'employés ayant reçu une formation ESG au cours de l'année</b>	%	38	97
<b>Satisfaction Salariés</b>			
<b>% de salariés concernés</b>	%	100	100
<b>Taux de réponse</b>	%	79,75	79,75
<b>Inclusion et diversité</b>			
<b>Salariés &lt; 30 ans</b>	%	6,1	8,64
<b>Salariés entre 30 ans et 50 ans</b>	%	64,63	61,73
<b>Salariés &gt; 50 ans</b>	%	29,27	29,63
<b>% Hommes / % Femmes</b>	%	70 / 30	68 / 32
<b>% Hommes / % Femmes (organes de direction)</b>	%	50 / 50	66 / 34



ZAC de Maison Rouge - 27800 Bosrobert

**[www.alis-sa.com](http://www.alis-sa.com)**  
**Tél. : (33) (0)2 79 26 00 01**  
**[contact@alis-sa.com](mailto:contact@alis-sa.com)**

